

Pris dans des feux croisés
LE MOYEN-ORIENT AU BORD DU CHAOS P 4

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Dimanche 8 mars 2026 / N° 1290 / PRIX 20 DA



Gymnastique
Kaylia Nemour
en or à Bakou

P 16

CONNECTIVITÉ ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie renforce sa place dans les grandes infrastructures mondiales de données

Il s'agit de faire de l'Algérie un hub numérique régional incontournable, reliant l'Europe, l'Afrique et le monde arabe, tout en diversifiant les routes Internet pour plus de souveraineté et de compétitivité.

P 16



Projet SouthH2
DE VIENNE À ALGER, DES JALONS DÉJÀ POSÉS P 6



Production et logistique perturbées

Le baril pourrait s'envoler à 150 dollars

P 4

Algérie-Turquie

L'excellence des relations politiques bilatérales réaffirmée à Istanbul

Entre Alger et Ankara, des liens solides, non seulement historiques, mais également politiques et stratégiques, lient les deux Etats, avec des points de vue communs sur l'ensemble des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment le dossier palestinien et la décolonisation du Sahara occidental. P 3



ILS ONT POINTÉ LES IMPORTANTES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE

Experts et chefs d'entreprise placent le curseur sur les moteurs de croissance

Lors d'une rencontre à caractère économique, tenue tout récemment à Alger, des experts et des chefs d'entreprise ont mis en avant les importantes potentialités de croissance dont dispose l'économie algérienne, relevant la nécessité d'accélérer le processus de transformation numérique afin de renforcer les perspectives de diversification économique.

PAR NOURREDINE B

Faisant un tour de table de la question, les participants à ce conclave ont, à l'unanimité, estimé que l'exploitation des facteurs prometteurs de croissance de l'économie algérienne impliquait le renforcement de l'innovation et le développement des compétences humaines, et ce, dans le but de "soutenir la compétitivité des entreprises sur les marchés intérieur et extérieur", se sont-ils accordés à dire.

Dans ce contexte, le directeur général du cabinet de conseil «Algeria Green Service», organisateur de l'événement, a insisté sur l'importance de la dynamique de la consommation intérieure et de la croissance de plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire, l'industrie, le transport et l'agriculture.

Selon Nazim Sini, le marché algérien des biens de consommation demeure attractif. Aussi a-t-il appelé à davantage de croissance, soutenue par des facteurs démographiques et urbains, ainsi que par l'amélioration du pouvoir d'achat et l'évolution des comportements de consommation, expliquera-t-il.

Intervenant à son tour, le directeur général de l'entreprise Djezzy, Boumediene Senouci, a tenu à souligner que la transformation numérique constituait « un moteur fondamental du développement économique », mettant en exergue le rôle des opérateurs de téléphonie mobile dans la fourniture de services de connexion

à internet et de transfert de données, deux éléments clés de cette dynamique.

Senouci soutiendra que « Djezzy a œuvré au renforcement du réseau de télécommunications et au déploiement des nouvelles technologies, notamment la 5G, actuellement en cours de déploiement à grande échelle, tout en développant des solutions numériques destinées aux entreprises, telles que le cloud computing, les infrastructures numériques et l'intelligence artificielle ».

De ce fait, il fera savoir que l'entreprise se focalisait sur le partenariat avec les start-up pour développer des solutions technologiques innovantes, « ce qui contribuera à valoriser



ser les compétences locales et à renforcer la dynamique de l'économie numérique », a ajouté le même responsable, soulignant qu'il sera procédé, dans ce sens, au lancement d'un programme destiné aux étudiants au niveau de dix-huit wilayas, basé sur le soutien à l'innovation, à la technologie et à l'accompagnement des initiatives juvéniles.

Pour sa part, le président du Grou-

pement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Hachemi Benali, a indiqué que l'intelligence artificielle constituait, désormais, un outil d'appui à la prise de décision et au renforcement des capacités humaines, affirmant que l'Algérie disposait de compétences d'ingénierie qualifiées, « capables de contribuer au développement du secteur des services numériques ».

In fine, le patron du GAAN fera savoir, en outre, que certaines entreprises algériennes activant dans le secteur de la technologie « ont réellement réussi à se positionner sur les marchés internationaux, notamment en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, où elles continuent d'exporter leurs services à un niveau concurrentiel », s'est-il satisfait ■

L'INDICE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES RÉSILIENTS L'A RELEVÉ : L'Algérie, le système alimentaire le plus résilient d'Afrique

L'Algérie se distingue comme le pays africain disposant du système alimentaire le plus résilient, relève l'Indice des systèmes alimentaires résilients (Resilient Food Systems Index- RFSI) publié par le Think tank britannique Economist Impact.

Dans ce classement qui évalue 60 pays dans le monde, l'Algérie occupe la 32e place mondiale avec un score de 64,66 points, ce qui en fait le système alimentaire le plus solide du continent africain. L'Algérie arrive en tête à l'échelle continentale devant l'Afrique du Sud, classée 38e mon-

diale avec 62,65 points, et l'Egypte, 39e avec 62,18 points.

Ces trois pays sont les seuls du continent à atteindre un niveau de résilience considéré comme relativement satisfaisant, avec des scores compris entre 60 et 70 points.

Dans le monde arabe, l'Algérie s'est classée à la troisième place après le Qatar et l'Arabie saoudite

Réalisé par des experts et professeurs relevant de prestigieuses universités, dont Johns Hopkins University aux Etats-Unis, ce classement

international met en évidence la capacité du pays à garantir à sa population un accès relativement stable à une alimentation suffisante, abordable et nutritive, un enjeu stratégique majeur dans un contexte mondial marqué par les crises climatiques, économiques et géopolitiques.

L'indice RFSI repose sur 71 indicateurs quantitatifs et qualitatifs issus de sources internationales reconnues, notamment la Banque mondiale, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le World

Resources Institute. Au niveau mondial, le Portugal arrive en tête avec 76,83 points, grâce à une agriculture diversifiée, une forte intégration des marchés et des politiques publiques favorisant l'accès à une alimentation saine.

A l'inverse, les systèmes alimentaires les plus vulnérables se concentrent principalement en Afrique subsaharienne, alors que le rapport met également en évidence un écart mondial important de résilience, atteignant plus de 40 points entre les systèmes les plus robustes et les plus fragiles. ■

Le nombre de femmes inscrites au registre du commerce en hausse de 37% depuis fin 2019

La participation des femmes à l'activité économique se renforce en Algérie : le nombre de commerçantes inscrites au registre du commerce a progressé de 37% depuis la fin de l'année 2019, témoignant d'un essor significatif de l'entrepreneuriat féminin au cours des six dernières années.

Selon les statistiques recueillies par l'APS auprès du Centre national du registre du commerce (CNRC), le nombre de femmes commerçantes a atteint 218 486 à la première semaine de mars 2026, contre 159 807 au 31 décembre 2019.

Parmi ces inscriptions, 194 443 concernent des personnes physiques, tandis que 24 043 concernent des

personnes morales (gérantes d'entreprise), selon les mêmes données qui ne prennent pas en compte les professions libérales, les activités agricoles et les métiers traditionnels, régis par un cadre législatif spécifique.

S'agissant des activités les plus exercées par les commerçantes personnes physiques, le bilan du CNRC précise que le commerce de détail alimentaire arrive en tête, avec 17,06 % de l'ensemble des activités, suivi par le commerce de l'habillement, des bijoux et des cosmétiques (10,60 %). Les services liés à l'hébergement et à la restauration occupent la troisième position (7,04 %), tandis que le

commerce de détail d'outils et fournitures pour les activités sportives et de divertissement, ainsi que les équipements de bureau et articles artistiques, représente 6,18 %.

Par ailleurs, les activités liées au transport et aux services annexes enregistrent une part de 6,03 %, et le commerce de détail de fournitures, d'équipements et d'articles d'ameublement domestique représente 4,22 % des activités exercées.

Concernant les femmes inscrites en tant que personnes morales, les gérantes d'entreprises actives dans la production, la fabrication ou la transformation liées aux matériaux de

construction, aux travaux d'architecture, aux grands travaux publics et aux équipements thermiques industriels arrivent en tête (8,49 %).

Elles sont suivies des bureaux d'études, de consultations et d'assistance (8,04 %), des activités culturelles et de divertissement, y compris médias et publicité (5,71 %), des services liés au transport et services annexes (4,87 %), de la location de structures et équipements à usage professionnel ou domestique (3,43 %), ainsi que de l'installation et la réparation d'équipements industriels et domestiques (2,97 %).

Le bilan du CNRC concernant la répartition des registres du commerce

détenus par des femmes, qu'il s'agisse de personnes physiques ou morales, montre une forte concentration dans les principaux pôles économiques et urbains du pays.

Alger se hisse ainsi en tête du classement avec 26 648 registres, représentant 12,2 % du total national, suivie d'Oran (14 267 registres, 6,5 %), Tizi Ouzou (8 713 registres, 4 %), Constantine (7 627 registres, 3,5 %), Blida (6 587 registres, 3 %) et Sidi Bel-Abbès (6 483 registres, 3 %).

Globalement, les femmes représentent actuellement 9 % du nombre total des commerçants inscrits au CNRC, qui s'élève à 2 422 953 au début de ce mois de mars.



Quotidien national d'information édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:

L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:

Société d'Impression d'Alger (SIA)

Diffusion:

Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

ALGÉRIE-TURQUIE

L'excellence des relations politiques bilatérales réaffirmée à Istanbul

Les relations politiques entre Alger et Ankara, solides et fraternelles, avec des points de vue communs sur les questions internationales d'intérêt commun, ne cessent de se renforcer. Vendredi à Istanbul, les deux pays ont réaffirmé leur volonté de maintenir à un haut niveau d'échanges politiques cette relation qu'ils veulent davantage fructifier à travers des partenariats économiques et commerciaux mutuellement bénéfiques.



PAR MAHDI B

C'est ce qui a été réaffirmé à Istanbul lors de la tenue des travaux de la troisième session des consultations politiques algéro-turques. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, le secrétaire général du ministère, M. Lounès Magramane, a coprésidé dans la ville économique turque avec son homologue de la République de Turquie, M. Musa Kulaklikaya, les travaux de cette session. «A cette occasion, les deux parties ont salué les liens historiques et le niveau exceptionnel atteint par les relations algéro-turques au cours des dernières années», a indiqué le ministère des Affaires étrangères, qui s'est félicité «des importantes étapes accomplies dans le renforcement du partenariat» unissant les deux pays dans plusieurs secteurs dont les volets économique et commercial. La même source précise que ces consultations politiques ont également permis «de passer en revue le calendrier des prochaines échéances bilatérales et d'examiner les moyens d'en tirer pleinement parti afin de renforcer les relations de coopération et de partenariat, conformément à la vision et à la volonté du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le président de la République de Turquie, M. Recep Tayyip Erdogan». D'autre part, et durant ces discussions politiques, «les deux parties ont échangé leurs vues et analyses, conformément aux traditions de consultation établies

entre les deux pays, sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier les développements de la situation dans le Moyen-Orient et les territoires palestiniens occupés, ainsi que la question du Sahara occidental et la région du Sahel», ajoute le ministère. Ces contacts politiques interviennent dans le cadre de l'agenda de coopération bilatérale entre les deux pays. Alger et Ankara sont liés par un mécanisme politique conjoint de haut niveau : lors de la visite en 2020 à Alger du président Turc Tayyip Recep Erdogan, il avait été décidé de créer un Conseil de coopération de haut niveau (CCSHN) entre les deux pays. La première réunion de ce conseil a eu lieu le 16 mai 2022, lors de la visite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en Turquie, et lors de laquelle 15 accords de coopération et une déclaration conjointe avaient été signés. Le Groupe de planification conjoint, qui sert de mécanisme de suivi du CCSHN, a été lancé à Alger le 10 décembre 2022 lors de sa première réunion, coprésidée par les ministres des Affaires étrangères des deux pays. Le président algérien Abdelmadjid Tebboune et son homologue turc, M. Recep Tayyip Erdogan, se sont rendus successivement ces dernières années à Ankara et Alger, des visites d'Etat officielles qui ont consolidé et développé davantage la coopération plurielle entre les deux pays frères. Des accords de coopération économique, culturelle, énergétique, dans le domaine de la santé et scientifique ont été signés

entre les deux pays, donnant une empreinte privilégiée à leurs relations fraternelles. Ces accords sont notamment importants sur le volet énergétique avec un accord commercial d'achat et de vente de gaz liquéfié conclu entre le groupe algérien Sonatrach et la société turque Botas, alors que sur le volet de la coopération spatiale, Alger et Ankara sont liées par un mémorandum d'entente entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et l'Agence spatiale turque (TUA), avec pour objet, la coopération en matière d'utilisation des sciences, des technologies et d'applications spatiales à des fins pacifiques. Bref, entre Alger et Ankara, des liens solides, non seulement historiques, mais également politiques et stratégiques, lient les deux Etats, avec des points de vue communs sur l'ensemble des questions internationales et régionales d'intérêt commun, notamment le dossier palestinien et la décolonisation du Sahara occidental. Selon la première conseillère commerciale à l'ambassade de Turquie à Alger, Mehtap Atakan Özkan, «plus de 1 600 entreprises turques sont présentes en Algérie, alors que les investissements turcs ont dépassé 16,5 milliards de dollars». Cette dynamique d'investissement traduit, selon elle, la solidité et la profondeur des relations économiques entre les deux pays. L'Algérie est le deuxième partenaire commercial de la Turquie en Afrique, tandis qu'Ankara est le premier investisseur étranger en Algérie ces dernières années, avec plus de 377 projets d'investissements. ■

Éditorial l'EXPRESS

NOUVELLE DYNAMIQUE

PAR BOUALEM B

Alors que les vents géopolitiques provoquent des tempêtes incessantes en Méditerranée et au Moyen-Orient, l'Algérie et la Turquie resserrent leurs rangs. La tenue, vendredi à Istanbul, de la troisième session des consultations politiques bilatérales n'est pas un simple événement diplomatique de routine. Elle est le signe tangible d'un axe en plein renforcement, soutenu par une volonté politique forte au plus haut niveau des deux États. Coprésidés par le secrétaire général du MAE algérien Coprésidés par le secrétaire général du MAE algérien, Lounès Magramane, et le vice-ministre turc des Affaires étrangères, Musa Kulaklikaya, ces travaux ont confirmé la dynamique positive qui anime les relations entre l'Algérie et la Turquie. Les deux parties ont salué, à juste titre, «les liens historiques et le niveau exceptionnel» atteint par leur partenariat ces dernières années. Cette appréciation s'appuie sur des réalisations concrètes, notamment dans les domaines économique et commercial, où les échanges n'ont cessé de croître au bénéfice des deux pays. L'agenda chargé des prochaines échéances bilatérales, évoqué lors de cette session, promet d'ailleurs d'ancrer davantage cette coopération. Cet agenda traduit une volonté commune, explicitement rattachée à la vision des présidents Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdogan, de transformer ce partenariat en un levier de développement et d'influence partagée. La singularité de ce dialogue algéro-turc réside dans sa dimension résolument politique et son ambition géostratégique. Les consultations ne se sont pas limitées aux dossiers bilatéraux. Conformément à une tradition désormais établie, les deux pays se sont penchés sur certains dossiers régionaux brûlants. La situation au Moyen-Orient, l'agression continue contre les territoires palestiniens occupés, mais aussi la question du Sahara occidental et la sécurité au Sahel ont été au menu des discussions. La convergence de vues sur des sujets aussi sensibles est significative. Elle révèle une compréhension commune des équilibres régionaux et, sans doute, une volonté de coordonner davantage leurs positions diplomatiques sur la scène internationale. Face à la complexité des crises qui secouent présentement la région, l'Algérie et la Turquie semblent estimer que leur partenariat peut aussi servir de plateforme pour peser sur les événements et défendre des principes communs, comme le respect de la souveraineté et du droit international. Pour L'Algérie et la Turquie, la logique paraît claire, dans un environnement instable, le renforcement des partenariats stratégiques fiables et souverains est une nécessité. Le dialogue politique approfondi, comme celui qui vient de se tenir à Istanbul, en est le ciment. Alors que l'ombre des conflits s'allonge, la consolidation de l'axe algéro-turc apparaît moins comme une alliance de circonstance que comme un choix politique structurant pour les deux nations. Un choix tourné vers l'avenir, mais fermement ancré dans une lecture partagée des défis du présent. La prochaine échéance bilatérale sera, à cet égard, très attendue pour mesurer la traduction concrète de cette ambition commune.

Décès de deux autres cadres dans le crash d'un avion militaire Les condoléances du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier un message de condoléances aux familles des victimes du crash d'un avion militaire survenu jeudi dernier à Boufarik, a indiqué la présidence de la République dans un communiqué. «C'est avec une profonde tristesse et une vive émotion que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appris le décès de deux autres cadres parmi les blessés de l'accident impliquant un avion de transport militaire survenu avant-hier dans la 1re Région militaire», précise le communiqué. Ce nouveau bilan porte désormais à quatre le nombre de



cadres tombés en martyrs à la suite de ce tragique accident. Face à cette lourde perte, le chef de l'Etat a exprimé ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes. Il a imploré Dieu Tout-Puissant d'accueillir les défunts en Sa sainte miséricorde, de leur accorder une place dans Ses vastes jardins et d'accorder patience et réconfort à leurs proches. Il a également adressé ses vœux de prompt rétablissement aux blessés encore hospitalisés. «Nous appartenons à Dieu et c'est à Lui que nous retournons», conclut le communiqué de la présidence de la République.

PRIS DANS DES FEUX CROISÉS

Le Moyen-Orient au bord du chaos

Le président américain Donald Trump menace de frapper l'Iran « très durement ». En réponse, le président iranien Masoud Pezeshkian affirme que son pays ne capitulera pas. La guerre, menée par les États-Unis et Israël, entre dans sa deuxième semaine et s'étend dans la région.

PAR NASSIM TERKI

La rhétorique de guerre a franchi hier un nouveau seuil. Depuis Washington, le président américain Donald Trump a annoncé que l'Iran serait frappé « très durement », laissant planer la menace d'une nouvelle vague de frappes élargies à des cibles jusque-là épargnées. Dans un message publié sur la plateforme Truth Social, le président américain évoque même la possibilité de viser « des zones et des groupes de personnes » qui n'avaient pas été considérées comme des cibles jusqu'à présent. La déclaration intervient alors que la guerre lancée le 28 février par une opération conjointe des États-Unis et d'Israël est entrée dans sa deuxième semaine, transformant progressivement le Moyen-Orient en un champ de confrontation élargi. Des bombardements ont visé de nombreux sites militaires et stratégiques en Iran, tandis que les représailles iraniennes ont ciblé principalement des installations militaires américaines dans la région. Depuis le début du conflit, Washington affirme vouloir neutraliser les capacités balistiques iraniennes et empêcher Téhéran d'accéder à l'arme nucléaire. Mais, derrière cet objectif officiel, plusieurs déclarations de la Maison-Blanche ont révélé une ambition plus politique : peser sur l'avenir du pouvoir iranien lui-même. Dans ce climat de menaces ouvertes, la ré-

ponse de Téhéran s'est voulue à la fois ferme et mesurée. Le président iranien Masoud Pezeshkian a réaffirmé que son pays ne céderait pas aux exigences américaines, notamment à l'appel à une « capitulation inconditionnelle ». « Les ennemis peuvent emporter dans leurs tombes leur rêve de voir le peuple iranien se rendre », a-t-il lancé dans un discours diffusé à la télévision d'État. Le chef de l'État iranien a cependant tenu à adresser un message clair aux voisins du Golfe. Selon lui, un conseil de direction provisoire a décidé de suspendre les attaques contre les pays voisins, sauf si une offensive contre l'Iran était lancée depuis leurs territoires. Dans un geste rare dans un contexte de guerre, Masoud Pezeshkian a même présenté ce samedi 7 mars, des excuses aux États de la région touchés par des tirs iraniens au début du conflit. Il affirme que l'Iran ne vise pas ces pays mais les bases militaires américaines qui y sont installées. Dans les faits, la stratégie iranienne repose sur une logique de riposte ciblée. Depuis le début de la guerre, des missiles et des drones ont frappé plusieurs installations militaires liées aux États-Unis dans le Golfe, ainsi que des infrastructures associées aux opérations militaires américaines. L'un des points les plus sensibles reste le détroit d'Ormuz, passage stratégique par lequel transite une part essentielle du commerce mondial de pétrole. La marine iranienne y a in-



tensifié ses opérations, visant notamment des navires liés aux intérêts américains et perturbant les routes énergétiques régionales. Cette guerre redessine progressivement la carte des tensions au Moyen-Orient. Dans les monarchies du Golfe, les sirènes d'alerte et les interceptions de missiles sont devenues presque quotidiennes. Les infrastructures pétrolières, essentielles à l'économie mondiale, se retrouvent

en première ligne. Parallèlement, le conflit menace d'embraser d'autres fronts. Au Liban, l'intervention du Hezbollah aux côtés de l'Iran a entraîné une intensification des bombardements israéliens. Les autorités libanaises évoquent déjà des centaines de morts et un déplacement massif de populations, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth. Malgré l'ampleur des frappes et la pression militaire, aucun signe d'ef-

fondrement politique n'apparaît à Téhéran. Plusieurs analyses américaines elles-mêmes estiment qu'une guerre, même massive, aurait peu de chances de provoquer la chute du système politique iranien. C'est précisément ce paradoxe qui apparaît aujourd'hui : plus la pression militaire s'intensifie, plus le pouvoir iranien cherche à transformer cette confrontation en récit de résistance nationale. ■

PRODUCTION ET LOGISTIQUE PERTURBÉES

Le baril pourrait s'envoler à 150 dollars

PAR MAHREZ Z.

Les prix du pétrole ont franchi le cap des 90 dollars, vendredi, dernier jour de cotation de la semaine, impactés par la fermeture du détroit d'Ormuz, voie de passage essentielle pour l'exportation des flux pétroliers des pays du Golfe. Une flambée qui a propulsé le pétrole vers sa plus forte hausse hebdomadaire en près de quatre ans. Les marchés ont intégré le risque d'un choc énergétique durable, et prennent de plus en plus en compte la possibilité que les exportations en provenance du Golfe soient confrontées à des difficultés logistiques encore plus importantes, en cas d'intensification des tensions géopolitiques. Le prix du Brent s'est établi vendredi à 92,69 dollars le baril, son niveau le plus élevé depuis octobre 2023. L'écart habituel de 8 à 9 dollars entre le Brent et le pétrole américain, le West Texas Intermediate (WTI), s'est nettement resserré. La référence américaine a clôturé la semaine à 90,90 dollars le baril. Normalement, « une réaction classique du marché face aux chocs géopolitiques dans le Golfe serait un élargissement de la prime du Brent, car ce dernier reflète le pétrole brut transporté par voie maritime et commercialisé à l'échelle mondiale, tandis que le WTI est davantage lié à l'approvisionnement intérieur des États-Unis. "Or, l'écart se réduit", constate l'analyse de Oil price. Une



compression des cours qui suggère, selon le média spécialisé, que « les négociants font monter les prix du pétrole brut américain, les acheteurs anticipant une demande plus forte pour les exportations américaines si les flux du Moyen-Orient restent limités, ce qui tire le WTI vers le haut par rapport à la référence mondiale. » Un autre indicateur illustrant la même tendance est le pétrole brut Murban, le brut d'Abu Dhabi, qui sert de référence pour les prix auprès des acheteurs asiatiques. Avec un prix du Murban dépassant les 100 dollars le baril, les raffineurs asiatiques sont confrontés à une hausse rapide du coût des matières premières. Le pétrole brut Murban a clôturé à 103,2 dollars le baril. Le prix de l'or noir pourrait continuer encore sur cette lancée, en s'installant durablement sur une courbe haussière, le marché étant confronté à l'arrêt de produc-

tion sur certains sites pétroliers, la fermeture préventive d'outils de raffinage de grandes capacités, des installations endommagées, une logistique perturbée et à des risques accrus pour le transport maritime. Alors que la crise s'accroît, les assureurs ont décidé de retirer leurs garanties de guerre, contribuant à la paralysie du commerce énergétique dans la première région productrice de pétrole au monde. Les annonces du président américain concernant l'intervention du gouvernement fédéral pour fournir une couverture d'assurance sont restées sans effet. Dans ce contexte, les prix pourraient grimper jusqu'à 150 dollars le baril d'ici deux à trois semaines si le détroit d'Ormuz, voie de passage cruciale, reste interdit aux pétroliers, a déclaré le ministre qatari de l'Énergie, Saad al-Kaabi, dans une interview accordée au Financial Times. Cette déclaration

est intervenue quelques heures seulement avant que l'Irak et le Koweït ne commencent à réduire leur production, alimentant les craintes d'une flambée des prix plus marquée. Tous les principaux exportateurs de pétrole et de gaz du Moyen-Orient s'apprentent à déclarer la force majeure sur leurs exportations dans les prochains jours si cette voie maritime vitale reste de facto fermée au trafic des pétroliers, a déclaré Al-Kaabi, qui est également président et directeur général de QatarEnergy. Même si la guerre prenait fin aujourd'hui, le Qatar aurait probablement besoin de « semaines, voire de mois », pour revenir à la normale. et rétablir un calendrier et un cycle normaux de livraisons d'énergie », a déclaré Al-Kaabi.

Tensions sur le GNL

La compagnie énergétique nationale du Qatar a interrompu en début de semaine la production de GNL sur son site de Ras Laffan, le plus grand complexe de Gaz naturel liquéfié (GNL) au monde, et a par la suite émis des avis de force majeure à l'intention des acheteurs, suite à une attaque de drone sur l'installation et à l'arrêt quasi total du trafic de pétroliers dans le détroit d'Ormuz. Cette situation entraîne une interruption de 20 % de l'approvisionnement mondial en GNL. Le marché gazier est ainsi en proie à la volatilité des cours, et à une tension grandis-

sante d'approvisionnement. Les prix de référence du gaz naturel en Europe ont ainsi connu une hausse hebdomadaire de 50 %, soit la plus forte augmentation en une semaine depuis la crise énergétique de l'été 2023. La volatilité implicite des contrats à terme sur le gaz naturel TTF néerlandais, référence pour le commerce du gaz en Europe, a quadruplé depuis le début de l'année et se situe à son plus haut niveau depuis près de trois ans, selon les données compilées par Bloomberg. Alors que le Qatar, deuxième exportateur mondial de GNL après les États-Unis, est hors du marché pour le moment, les inquiétudes concernant l'approvisionnement en gaz pour le reste de la saison hivernale s'exacerbent en Europe et en Asie. Officiellement, la saison de chauffage se termine le 31 mars, mais l'Europe aura besoin d'importantes cargaisons au printemps et en été pour remplir ses réserves de gaz, qui ont atteint leur niveau le plus bas depuis des années. Même si l'Asie est de loin la région la plus dépendante du gaz qatari, les répercussions d'une pénurie d'approvisionnement en Asie sont également énormes pour l'Europe, car celle-ci perd, selon Oil Price, la compétition avec l'Asie pour l'approvisionnement spot alternatif, les primes asiatiques par rapport aux prix européens s'envolant et l'arbitrage incitant fortement les négociants à envoyer des cargaisons de GNL en Asie. ■

ASSURANCE CHÔMAGE

Saihi entend renforcer les performances de la CNAC

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, entend renforcer les performances de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Lors d'une séance de travail dédiée à l'évaluation des activités de cet organisme, le ministre a évoqué une révision du statut de la CNAC afin de lui conférer de nouvelles missions, notamment l'accompagnement à la création d'emplois, la promotion de l'entrepreneuriat et la création de start-up.

PAR MERIEM K

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Abdelhak Saihi, a présidé une séance de travail consacrée à l'évaluation des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette séance, tenue jeudi en présence de cadres de l'administration centrale et de la caisse, le ministre a suivi un exposé présenté par le directeur général de la CNAC sur « les efforts déployés pour soutenir l'emploi et améliorer la qualité du service public au profit des usagers, l'état d'avancement des projets de numérisation et la mise en œuvre des orientations données lors des précédentes rencontres ».

Après l'examen approfondi des différents points à l'ordre du jour, le ministre a insisté sur la « nécessité de rompre avec les méthodes de gestion classiques et d'adopter des approches modernes offrant davantage d'efficacité et de flexibilité ».

Il a également appelé à « s'appuyer exclusivement sur la numérisation » et à « développer les services en ligne » pour « simplifier les procédures, réduire les délais, améliorer la qualité des services et accélérer la prise en charge des différents dossiers au niveau de la caisse, garantissant ainsi un meilleur service aux



usagers ». Le ministre a en outre évoqué la « révision du statut de la CNAC pour lui permettre d'assumer de nouvelles missions, notamment l'accompagnement à la création de postes de travail, l'encouragement de l'entrepreneuriat et la création de start-up ». Il a ajouté qu'un « investissement accru dans les ressources humaines, à travers une formation qualitative et spécialisée des agents,

leur permettra de s'adapter aux exigences de l'étape actuelle et de répondre aux nouveaux défis du service public ». M. Saihi a insisté sur « l'activation du guichet unique et la synergie des efforts entre les différents organismes sous tutelle, particulièrement au niveau des nouvelles wilayas, afin d'épargner aux usagers les déplacements fastidieux entre les administrations et de leur garan-

tir un service plus rapide et plus efficace ». Au terme de la rencontre, le ministre a réaffirmé « l'importance » d'un suivi périodique de la mise en œuvre de ces instructions et de la transmission de rapports d'évaluation réguliers aux services centraux, permettant de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des réformes, conformément à la feuille de route tracée pour la CNAC. ■

FADI TAMIM, COORDINATEUR NATIONAL DE L'APOCE : « Le comportement du consommateur est un facteur essentiel dans la régulation du marché et la préservation du pouvoir d'achat »

Dans cet entretien, le coordinateur national de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Fadi Tamim, observe une évolution progressive des habitudes de consommation, malgré la persistance du gaspillage alimentaire. Il plaide pour une rationalisation des dépenses, soulignant que le comportement du citoyen est un facteur principal pour réguler le marché et préserver le pouvoir d'achat. »



L'Express : L'APOCE est connue pour son engagement constant en faveur des droits des consommateurs. Parallèlement à cette mission, quelles actions entreprenez-vous pour sensibiliser le public contre le gaspillage ?

Fadi Tamim : L'APOCE a toujours mené des campagnes de sensibilisation durant le mois de Ramadhan mais aussi sur d'autres périodes de l'année. Ce que le grand public ignore, c'est que la rationalisation de la consommation ne se limite pas au niveau personnel, mais les dépenses excessives ont un impact sur l'éco-

nomie nationale, notamment durant ce mois sacré. Pour ces raisons, l'APOCE intervient pour sensibiliser le citoyen sur la culture de la consommation. Heureusement que la frénésie des achats sur les denrées alimentaires constatée lors des deux semaines précédant le Ramadhan n'ont pas provoqué une pénurie ou une hausse des prix. Mais continuer sur cet élan pourrait provoquer une crise.

Certes, nous constatons une évolution du comportement et de la culture de consommation chez l'Algérien, mais le gaspillage alimentaire persiste. Ce phénomène connaît une tendance baissière durant le Ramadhan par rapport aux années écou-

lées. Parmi les denrées alimentaires les plus gaspillées, on retrouve les légumes, certains fruits, ainsi que les pâtisseries, notamment les gâteaux traditionnels. Pour le pain, les quantités jetées dans la capitale ont enregistré une baisse notable durant les dix premiers jours du mois sacré, mais les chiffres communiqués demeurent très élevés.

Au cours des dix premiers jours de Ramadhan, environ 200 tonnes de pain sont récupérées des décharges publiques chaque jour au niveau d'Alger. Le gaspillage est-il devenu un comportement de consommation ?

Bien que le Ramadhan soit un mois de spiritualité, d'adoration et de purification de l'âme à travers le jeûne, le gaspillage alimentaire persiste. Même que ce phénomène régresse, les chiffres restent très élevés. Comme je vous l'ai précisé, les familles algériennes ont tendance à percevoir leurs achats comme un acte purement individuel. Pourtant, cumulé à l'échelle nationale, ce comportement pèse lourdement tant sur le budget des ménages que sur l'économie du pays. Prenons l'exemple du pain. L'État importe du blé tendre

qu'il revend ensuite à des prix subventionnés. Si les prix pratiqués étaient ceux du marché réel, le prix d'une seule baguette dépasserait les 50 dinars. Le consommateur est un partenaire qui doit jouer un rôle efficace dans le développement économique et il doit adopter un comportement reflétant ce rôle.

Prévoyez-vous des actions pour le reste du Ramadhan ?

L'APOCE mène toujours un travail de sensibilisation et d'orientation des consommateurs, afin d'ancrer une culture de consommation responsable, de défendre les droits des consommateurs et d'améliorer la qualité des services qui leur sont offerts. Notre association a prévu des campagnes de sensibilisation au niveau des marchés de proximité et va célébrer le 15 mars, la Journée mondiale des droits des consommateurs. Le citoyen doit savoir qu'il ne faut plus acheter d'une manière irrationnelle et surtout revoir le mode d'achat et n'acheter que ce dont il a vraiment besoin car le comportement du consommateur est un facteur essentiel dans la régulation du marché et la préservation du pouvoir d'achat. ■

Crash d'un avion militaire à Boufarik Le bilan s'alourdit à quatre martyrs

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, hier, dans un communiqué rendu public, que le bilan du crash d'un avion de transport militaire survenu à la base aérienne de Boufarik, dans la 1re Région militaire, s'est alourdi à quatre martyrs.

Le ministère précise que l'appareil, de type BE-1900, qui s'est écrasé jeudi dernier après son décollage, avait entraîné le décès de deux membres de l'équipage. Toutefois, deux autres cadres de l'équipage, grièvement blessés lors du crash, ont succombé à leurs blessures vendredi, portant ainsi à quatre le nombre total de martyrs dans ce tragique accident. « Suite au crash d'un avion de transport militaire de type BE-1900 après son décollage de la Base Aérienne de Boufarik en 1re Région militaire, jeudi 05 mars 2026, qui a causé le décès en martyrs de deux cadres de l'équipage, deux autres cadres ont rendu l'âme, hier vendredi 06 mars 2026, portant ainsi le nombre de Chouhada de ce tragique accident à quatre décès », précise la même source.

Face à cette douloureuse épreuve, le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présenté, en son nom et au nom de l'ensemble des cadres et personnels de l'ANP, ses sincères condoléances et sa profonde compassion aux familles des victimes.

Santé / Concertation avec les partenaires sociaux Le SG du ministère reçoit les biologistes et les infirmiers

Le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, a reçu jeudi au siège du ministère des membres du Syndicat autonome des biologistes de la santé publique (SABSP) et du Syndicat des infirmiers algériens (SIA), avec lesquels il a examiné les préoccupations professionnelles, a indiqué vendredi un communiqué du ministère.

Pour les biologistes, les deux parties ont abordé les préoccupations professionnelles auxquelles est confrontée la corporation. Les discussions ont également porté sur le statut particulier et les régimes indemnitaires relatifs au secteur, ainsi que sur les différentes problématiques professionnelles auxquelles sont confrontés les biologistes sur le terrain, dont l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'un climat professionnel adéquat permettant à ce corps d'exercer ses missions dans les meilleures conditions, précise le communiqué. Quant à la rencontre avec une délégation du SIA, elle a permis de mettre en évidence une convergence de vues entre les représentants du syndicat et l'administration centrale autour de plusieurs dossiers, les deux parties ayant souligné la nécessité de poursuivre le travail commun afin d'apporter des changements positifs sur le terrain et d'améliorer les conditions professionnelles, dans l'intérêt général du secteur. Le ministère de la Santé a, à l'occasion, exprimé toute sa « considération » à l'ensemble des syndicats et partenaires sociaux, les appelant à « poursuivre le travail dans un esprit de responsabilité et de coopération afin d'atteindre un objectif commun, à savoir servir le patient et améliorer la qualité des services de santé ».

PROJET SOUTH2

De Vienne à Alger, des jalons déjà posés

Le corridor SouTH2, destiné à transporter l'hydrogène vert depuis l'Algérie vers l'Union européenne, avance pas à pas, mais avec détermination. Après la réunion de Vienne en novembre dernier, où toutes les parties prenantes s'étaient rencontrées pour tracer les grandes lignes, le projet se prépare maintenant à franchir une nouvelle étape.

Une réunion est prévue prochainement à Alger. L'Europe, en quête d'un virage vers les énergies propres, observe avec intérêt ce corridor qui pourrait bientôt devenir une artère vitale du futur marché de l'hydrogène vert. Jeudi dernier, sur les ondes de la Radio nationale, Khalil Hedna, directeur de la communication au ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, a pris la parole. Ses mots sont clairs : « La prochaine réunion sera consacrée à l'identification des mécanismes permettant de concrétiser ce projet, qui représente un saut qualitatif dans le domaine de l'hydrogène vert. » Chaque phrase souligne l'urgence et l'importance de transformer les plans en réalité. Quelques mois seulement après Vienne, les acteurs du corridor-Algérie, Tunisie, Italie, Autriche et Allemagne- se retrouvent pour aller au-delà de la théorie. Lors de cette première réunion, ils avaient posé les jalons : harmonisation des politiques, planification technique, choix des options de financement et identification des sites algériens pouvant accueillir la production d'hydrogène vert à grande échelle. Aujourd'hui, le cap est fixé : il s'agit de passer aux infrastructures, pour faire de ce corridor un projet concret et opérationnel. L'Union européenne, consciente de l'importance stratégique du projet, l'accompagne financièrement et politiquement. Pour Khalil Hedna, cette réunion a une vocation double : une coordination des actions pour renfor-



cer la transition énergétique dans la région, tout en affirmant la place centrale de l'Algérie sur la scène énergétique. Autrement dit, il s'agit de bâtir le futur marché européen de l'hydrogène, et l'Algérie se positionne au cœur de cette nouvelle économie verte. Le corridor SouthH2 s'étendra sur 3 200 km, de l'Algérie à l'Italie via la Tunisie, avant de poursuivre vers l'Allemagne en passant par l'Autriche. Sa capacité de transport est ambitieuse : 4 millions de tonnes par an, dont 1,2 million de tonnes proviendront directement d'Algérie. Une infrastructure titanesque qui pourrait redéfinir le rôle du pays dans le paysage énergétique mondial. En parallèle, l'Algérie accélère son programme solaire, indispensable à la production d'hydrogène vert. En seulement un an, le pays a multiplié sa capacité de production : plus de 3 200 MW cette année, contre 450 MW l'an dernier. Une avancée spectaculaire qui illus-

tre l'engagement concret du pays dans la transition énergétique. Mais le corridor SouthH2 n'est pas seul. L'Algérie travaille main dans la main avec l'Italie sur un autre projet stratégique, Medlink, qui consiste en un câble électrique sous-marin capable de fournir 2 000 MW d'énergie propre. Un autre exemple de l'ambition algérienne de se positionner comme un acteur incontournable de l'énergie verte. Pour Khalil Hedna, ces initiatives sont complémentaires : « Le corridor SouthH2 s'ajoute au projet d'interconnexion électrique pour l'exportation de l'électricité décarbonée vers l'Italie. Les études, pilotées par Sonelgaz, Sonatrach et ENI, avancent rapidement. » L'Algérie ne se contente plus de produire de l'énergie : elle devient un véritable carrefour stratégique, capable d'alimenter le marché européen et de jouer un rôle central dans la transition énergétique mondiale. **R. E.**

52^E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Algérie prend part à l'événement

L'Algérie participe, du 4 au 13 mars, à la 52e session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle, des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles (CIG), sous l'égide de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Elle y est représentée par sa Mission permanente à Genève, ainsi que par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), représenté par M. Sabbagh Mohamed. « Cette participation s'inscrit dans le cadre des discussions

internationales en cours visant à renforcer la protection des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles au sein du système de propriété intellectuelle », indique l'INAPI. La 52e session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (IGC) de l'OMPI travaille sur des instruments juridiques pour protéger ces ressources, s'appuyant sur des documents révisés au 6 février 2026 concernant l'accès et le par-

tage équitable. L'objectif étant de poursuivre les négociations sur la protection intellectuelle des ressources génétiques (RG), des savoirs traditionnels (ST) et des expressions culturelles traditionnelles (ECT/folklore). Des documents révisés (rev.) ont été établis début février 2026 pour encadrer les discussions de cette session. La session est cruciale pour faire avancer la mise en œuvre de la protection des savoirs traditionnels et assurer le consentement préalable en connaissance de cause. **F. A.**

LES COURS DE L'OR ONT REBONDI

Les cours mondiaux de l'or ont fortement augmenté, hier, approchant les 5 200 dollars l'once, ce qui a entraîné une hausse des cours de l'or sur le marché intérieur. Les cours mondiaux de l'or ont rebondi après une forte baisse plus tôt dans la journée, les investisseurs se tournant à nouveau vers le précieux métal comme valeur refuge dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes au Moyen-Orient. Le cours de l'or au comptant a atteint 5 172 dollars l'once, soit une hausse de plus de 100 dollars (près de 2 %) par rapport à la veille. Au

cours de la séance d'hier, le cours a fluctué entre 5 138 et 5 195 dollars l'once, témoignant d'une forte volatilité liée au retour des acheteurs sur le marché. L'un des facteurs ayant soutenu les cours de l'or durant la séance a été l'affaiblissement du dollar américain, rendant le métal précieux plus attractif pour les investisseurs détenant d'autres devises. L'évolution de la situation économique aux États-Unis influence également fortement le moral des marchés. Reuters cite Tai Wong, négociant indépendant en métaux, qui affirme que les chiffres récents de l'emploi suscitent des inquiétudes quant au risque de stagflation – une situation où la croissance économique est faible mais où les prix restent élevés. D'après les dernières données, le nombre

d'emplois non agricoles aux États-Unis a diminué de 92 000 le mois dernier, contrairement aux prévisions des économistes qui tablaient sur une hausse d'environ 59 000. Parallèlement, le taux de chômage a atteint 4,4 %, signe d'un affaiblissement du marché du travail. Ces données accroissent l'incertitude quant aux perspectives de l'économie américaine ainsi que quant à l'orientation de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Les responsables de la Réserve fédérale devraient se réunir le 18 mars pour discuter de la politique monétaire. Selon l'outil FedWatch du CME, le marché anticipe actuellement un maintien des taux d'intérêt inchangés lors de cette réunion, tandis que la possibilité d'un cycle de baisse des taux est envisagée dès juillet. **R. E.**

Pour la première fois depuis cinq mois

L'indice FAO des prix des produits alimentaires s'affiche en hausse

L'indice FAO des prix des produits alimentaires* s'est établi en moyenne à 125,3 points en février 2026, soit une hausse de 1,1 point (0,9 pour cent) par rapport à sa valeur révisée de janvier. Les hausses des indices des prix des céréales, de la viande et des huiles végétales ont plus que compensé les baisses des indices des produits laitiers et du sucre, de sorte que l'indice a augmenté pour la première fois ce mois-ci après cinq baisses mensuelles consécutives. Par rapport aux niveaux historiques, l'indice affichait 1,3 point (1,0 pour cent) de moins que sa valeur constatée un an auparavant, et pas moins de 34,9 points (21,8 pour cent) de moins que son niveau record atteint en mars 2022. L'indice FAO des prix des céréales a enregistré une valeur moyenne de 108,6 points en février, soit 1,1 point (1,1 pour cent) de plus qu'en janvier, mais toujours 4,0 points (3,5 pour cent) de moins que le niveau auquel il s'était établi il y a un an. Les prix mondiaux du blé ont augmenté de 1,8 pour cent en février, en raison d'informations faisant état de gelées et de risques accrus de mortalité hivernale dans certaines régions d'Europe et des États-Unis d'Amérique. Les perturbations logistiques dans la Fédération de Russie et la persistance des tensions dans la région de la mer Noire ont également contribué à cette hausse des prix. Les prix internationaux des céréales secondaires ont eux aussi augmenté, quoique plus modérément. Les prix mondiaux du maïs sont restés globalement stables, tandis que les cours de l'orge ont continué de s'affermir, portés par la demande soutenue de la Chine pour les disponibilités australiennes et l'activité des acheteurs nord-africains s'approvisionnant en Europe. Les prix du sorgho ont également augmenté, en raison d'une demande internationale vigoureuse. L'indice FAO des prix de tous les types de riz a gagné 0,4 pour cent en février, résultat qui s'explique par la demande soutenue dont font l'objet les variétés basmati et Japonica. L'indice FAO des prix des huiles végétales a affiché une valeur moyenne de 174,2 points en février, soit une progression de 5,6 points (3,3 pour cent) d'un mois sur l'autre, atteignant ainsi son niveau le plus élevé depuis juin 2022. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des huiles de palme, de soja et de colza, qui a plus que compensé la baisse des cours de l'huile de tournesol. Les prix internationaux de l'huile de palme ont augmenté pour le troisième mois consécutif, soutenus par une forte demande mondiale à l'importation et la baisse saisonnière de la production en Asie du Sud-Est. L'indice FAO des prix de la viande s'est établi en moyenne à 126,2 points en février, soit une hausse de 1,0 point (0,8 pour cent) par rapport à la valeur révisée de janvier et de 9,4 points (8,0 pour cent) par rapport à son niveau un an auparavant. L'indice FAO des prix des produits laitiers s'est élevé en moyenne à 119,3 points en février, soit 1,4 point (1,2 pour cent) de moins qu'en janvier et 28,4 points (19,2 pour cent) de moins que son niveau enregistré il y a un an. La baisse enregistrée en février prolonge une tendance qui s'est amorcée en juillet 2025. L'indice FAO des prix du sucre s'est établi en moyenne à 86,2 points en février, soit un recul de 3,7 points (4,1 pour cent) par rapport à sa valeur de janvier, et de pas moins de 32,4 points (27,3 pour cent) par rapport à son niveau d'il y a un an. Il a ainsi enregistré sa deuxième baisse mensuelle consécutive et a atteint son niveau le plus bas depuis octobre 2020. Les prévisions indiquant une offre mondiale abondante pour la saison en cours ont continué d'exercer une pression baissière sur les prix mondiaux du sucre. **R. E.**

FINANCES

Le contenu du portail électronique des marchés publics fixé par la loi

Le ministère des finances vient de fixer, dans un arrêté publié sur le dernier numéro du journal officiel, le contenu du portail électronique des marchés publics et les modalités de sa gestion.

PAR FATIHA A.

Le portail électronique des marchés publics, a pour objet la publication et l'échange des documents et des informations relatifs aux marchés publics, via le portail.

Le ministère des finances assure la gestion du contenu du portail, en sa qualité d'administrateur fonctionnel du système. Le téléchargement des documents de l'appel à la concurrence se fait gratuitement sur le portail par les opérateurs économiques. Le portail assure la publication des informations et des documents qui concernent les textes législatifs et réglementaires relatifs aux marchés publics ; les avis juridiques relatifs aux marchés publics ; les programmes prévisionnels des projets de marchés publics des services contractants à lancer durant l'exercice financier considéré et les marchés publics conclus par les services contractants au cours de l'exercice budgétaire précédent ; La publication comprend aussi la liste des opérateurs économiques exclus, tempo-



rairement ou définitivement, de la participation aux marchés publics ; la liste des opérateurs économiques interdits de participer aux marchés publics ; les indices des prix ; les différents avis objet de la publication et tout document ou information ayant un rapport avec l'objet du portail. Le portail assure des fonctionnalités notamment l'inscription des services contractants et des opérateurs économiques. L'accès des services contractants et des opérateurs économiques aux fonctionnalités qui leur sont réservées, est conditionné

par leur inscription au portail. Les services contractants et les opérateurs économiques concernés sont tenus de désigner la personne physique autorisée à accéder aux fonctionnalités précitées. Les services contractants et les opérateurs économiques demeurent responsables de l'utilisation du nom d'utilisateur et du mot de passe qui leur sont attribués. Selon l'arrêté, la publication des documents de l'appel à la concurrence, dans le cas de groupement de commandes, est effectuée au nom du

groupement par le service contractant coordonnateur. Les caractéristiques techniques du portail ne doivent pas être discriminatoires et ne constituent pas un obstacle pour l'accès des opérateurs économiques aux procédures de passation. Sont abrogées, les dispositions de l'arrêté du 13 Moharram 1435 correspondant au 17 novembre 2013 fixant le contenu du portail électronique des marchés publics, les modalités de sa gestion ainsi que les modalités d'échange des informations par voie électronique. ■

PNUD ALGÉRIE

Lancement de l'appel à projets OP8

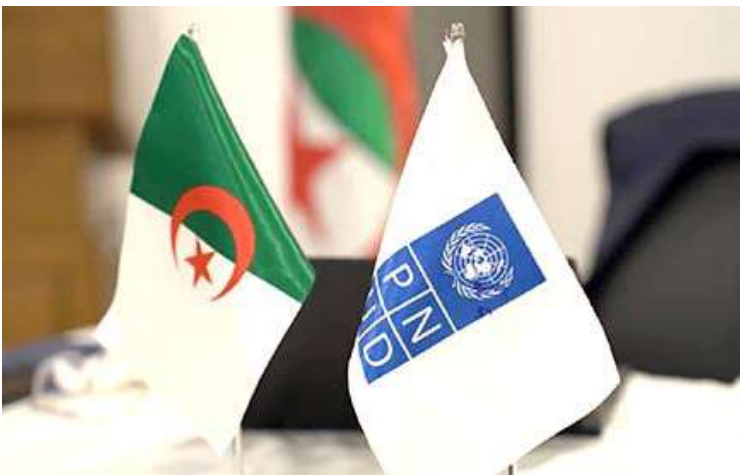
Le Programme de Microfinance-ments du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), mis en œuvre et exécuté par le PNUD en Algérie, lance son appel à projets OP8, destiné à soutenir des initiatives portées par les organisations de la société civile algérienne en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable.

Les objectifs, thématiques, critères d'éligibilité, modalités de financement et de soumission sont détaillés dans le document officiel de l'appel à projets.

A la clôture de l'appel à projets, le programme continuera néanmoins à recevoir des propositions de projet pour alimenter son pipeline, et celles-ci seront étudiées au fur et à mesure jusqu'à épuisement complet des fonds disponibles.

Le Programme de Microfinance-ments du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) est un mécanisme de financement destiné à soutenir les initiatives communautaires contribuant à la protection de l'environnement mondial tout en améliorant durablement les moyens de subsistance des populations locales.

En Algérie, le PMF/FEM est mis en œuvre par le PNUD et a été exécuté par l'UNOPS depuis 2012. Depuis son lancement, le programme a soutenu plus de 50 projets communautaires à travers les pays, portés par



des organisations de la société civile, principalement dans les domaines de la biodiversité, de la lutte contre la désertification, de l'agroécologie et de l'adaptation aux changements climatiques. Depuis 2025 le programme est pleinement mis en œuvre et exécuté par le PNUD. Les interventions du PMF/FEM en Algérie ont contribué au renforcement des capacités des associations locales, à l'expérimentation de solutions environnementales adaptées aux contextes locaux et à la valorisation du rôle des populations locales dans la gestion durable des ressources naturelles.

La huitième phase opérationnelle du PMF (OP8, 2024-2028) s'inscrit dans la continuité des acquis des phases précédentes et adopte une approche intégrée, écosystémique et inclusive,

fondée sur des paysages prioritaires et sur l'implication active des populations locales. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de la huitième phase opérationnelle du FEM. Il vise à traduire les orientations stratégiques nationales en actions concrètes portées par les organisations de la société civile. Cet appel à projets vise à appuyer des initiatives locales qui permettront de promouvoir des approches intégrées (biodiversité, changement climatique et gestion des terres), inclusives et novatrices de conservation du patrimoine naturel en s'alignant avec le cadre légal national et la stratégie du PMF/FEM de l'OP8. L'objectif général de cet appel à projets est de soutenir des initiatives innovantes, inclusives et à fort impact, contribuant à la conservation

et à la restauration des écosystèmes, à l'adaptation et à l'atténuation des changements climatiques, ainsi qu'à l'amélioration durable des moyens de subsistance des populations locales. L'octroi de subventions dans le cadre de cet appel à projets suivra les lignes directrices opérationnelles du PMF FEM, et le montant maximal ne doit pas dépasser la limite de 75.000 USD. Le plafond de financement ne sera accordé qu'à des projets ayant une portée importante. La moyenne de financement est de 35.000 USD. Le PMF FEM/PNUD Algérie concentrera majoritairement son intervention à l'échelle du paysage spécifique : Paysage terrestre : « Steppes de l'Atlas Saharien » : Ce paysage couvre tout ou partie des territoires des wilayas de Naâma, El Bayadh, Djelfa, Laghouat, M'sila et Biskra, incluant le Parc Culturel de l'Atlas Saharien ainsi que les wilayas du Sud avoisinantes. Il se caractérise par une forte vulnérabilité écologique, marquée par la désertification, la dégradation des parcours pastoraux, la raréfaction de la biodiversité et une pression croissante sur les ressources naturelles. Jusqu'à 30 % des ressources de cet appel pourront soutenir des projets situés en dehors de ce paysage prioritaire, à condition qu'ils présentent un caractère innovant, inclusif et un fort potentiel d'impact et de réplication. F. A.

Port de Djen djen Une activité intense dans le domaine des expéditions d'acier

Le port de Djen Djen a enregistré le chargement simultané de trois navires d'exportation, transportant des produits de la Compagnie sidérurgique algéro-qatarie, pour un total de 29 000 tonnes. Cette opération témoigne du rôle croissant du port dans le soutien aux exportations nationales hors secteur des hydrocarbures. Selon un communiqué du port, la cargaison des navires s'est répartie comme suit : le MV SEREF KURU a chargé 10 000 tonnes de brames d'acier, le MV LADY EVA 5 000 tonnes de bobines de fil d'acier et le MV GREENWAY II 14 000 tonnes d'acier d'armature. L'ensemble des ressources logistiques et organisationnelles ont été mobilisées en coordination avec les différents acteurs portuaires afin d'assurer le bon déroulement de ces opérations, conformément aux directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports visant à dynamiser l'activité des ports nationaux et à soutenir les opérateurs économiques du secteur des exportations hors hydrocarbures. Ces opérations témoignent de la capacité du port de Jijel à soutenir des projets industriels majeurs et confirment sa position de plateforme logistique stratégique dans le bassin méditerranéen, contribuant efficacement à la promotion des exportations algériennes et renforçant le dynamisme de l'activité portuaire. Les expéditions d'acier impliquent une logistique lourde (camions plateaux, sécurisation) et une documentation stricte (facture, certificat d'origine, connaissance) pour gérer une production mondiale dépassant 1,8 milliard de tonnes par an. Les principaux exportateurs sont la Chine, l'Italie et le Mexique, avec des défis liés aux taxes et à la conformité. Le port de Djen Djen connaît également une activité intense dans l'exportation d'acier, notamment via le complexe de Bellara, avec plus de 700 navires de tubes traités depuis 2009 et 3,5 millions de tonnes. C'est un hub stratégique méditerranéen pour les produits sidérurgiques (billettes, fer, clinker). Leader national dans le traitement des tubes et produits métalliques, c'est le seul port algérien pouvant accueillir des vraquiers de 130 000 à 140 000 tonnes, réduisant les coûts logistiques. Près de 40 hectares sont dédiés au stockage des produits métalliques, avec des équipements modernes (ship loaders, grues). Les exportations de produits sidérurgiques (notamment le fer) vers l'Afrique et l'international sont en pleine croissance. F. A.

SAÏDA

810 millions DA pour de nouveaux projets

Cette enveloppe financière de 810 millions de dinars a été mobilisée pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans la commune de Saïda, portant sur plusieurs secteurs stratégiques tels que les travaux publics, la santé et la population, l'éducation, la jeunesse et les sports, ainsi que l'urbanisme, l'architecture et la construction.

Une enveloppe financière de 810 millions de dinars a été allouée pour la réalisation de plusieurs projets de développement dans la commune de Saïda, dans la wilaya éponyme. C'est ce qu'a indiqué jeudi le chef de daïra, Mohamed Boubetra. Dans une déclaration à l'APS, le responsable a précisé que cette somme est répartie en deux volets. Le premier porte sur 25 opérations de développement, financées à hauteur de 430 millions de dinars dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes pour l'année 2026. Le second concerne 14 projets supplémentaires, soutenus par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, pour un montant de 380 millions de dinars. Ces projets touchent plusieurs secteurs essentiels, notamment les travaux publics, la santé, l'éducation, la jeunesse et les sports, ainsi que l'urbanisme et la construction. Parmi les opérations prévues figurent l'aménagement de routes principales dans les quartiers Ezzitoun et Soummam 1, sur une distance totale de 2 km, ainsi que la réhabilitation de la salle de soins du quartier Boukhors. Plusieurs terrains de football de proxi-



mité en gazon synthétique seront également aménagés dans les quartiers Commandant-Mejdoub, Dhahr Echeikh et Boukhors, afin d'encourager la pratique sportive. Le programme comprend aussi des travaux de rénovation dans certaines écoles primaires, incluant la réfection des toitures, la mise

à niveau des réseaux électriques, la peinture, les conduites d'eau et les systèmes de chauffage. Par ailleurs, le renforcement de l'éclairage public sur les principales artères de la ville est également prévu afin d'améliorer la sécurité et le confort des habitants. Selon le chef de daïra, les services communaux

finalisent actuellement les procédures administratives nécessaires avant le lancement des travaux. Ces projets ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de consolider les infrastructures locales, en accord avec les orientations de développement durable de la wilaya. ■

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ DE BOUMERDES

La capacité d'accueil portée à 1.500 lits en 2 ans

La capacité d'accueil des établissements de santé de la wilaya de Boumerdes a enregistré une hausse, durant ces deux (2) dernières années, en passant de 812 à 1.500 lits actuellement, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la santé. Cette hausse est le fruit des projets de développement dont a bénéficié la wilaya et qui ont été mis en service, a indiqué le directeur du secteur par intérim, Omar Chaïb, lors d'un exposé présenté devant le Conseil exécutif de wilaya. Cette augmentation devrait permettre d'améliorer le taux de couverture médicale à travers la wilaya, en assurant une meilleure prise en charge des patients et des prestations répondant

d'avantage aux attentes des citoyens, a-t-il ajouté. Le responsable a cité parmi les projets réceptionnés, un Centre de référence mère-enfant, plusieurs salles de soins à travers différentes communes, un service de lutte contre la tuberculose à Larbaâatche, des points de garde assurant une permanence 24h/24, un service de maternité à Ouled Aïssa, ainsi que trois (3) cliniques médicales. A cela s'ajoutent la réhabilitation et l'équipement de 27 polycliniques, outre les hôpitaux de Dellys, Bordj Menail et Thénia. Le secteur sera, par ailleurs, renforcé durant l'année en cours avec l'inauguration de l'hôpital de 240 lits à Boumerdes, partiellement réceptionné, en plus de la relan-



ce de plusieurs projets, dont l'hôpital de 120 lits à Boudouaou, celui de 60 lits à Baghlia, le complexe mère-enfant

de 80 lits à Boumerdes et l'hôpital de 120 lits à Khemis El-Khechna, selon la même source. ■

CAMPAGNE DE VOLONTARIAT À DJELFA

Plantation de 1.000 arbustes à Charef et Aïn Chouhada

Une campagne de volontariat pour la plantation de 1.000 arbustes a été organisée dans les communes de Charef et d'Aïn Chouhada, à l'ouest de Djelfa, à l'initiative d'associations. C'est ce qu'a indiqué la Conservation des forêts qui a souligné que cette campagne qui a été organisée mercredi dernier avec la participation des associations « Algérie verte » et « Notre environnement entre nos mains », en coordination avec la Conservation des forêts, plusieurs organismes publics, les Scouts musulmans algériens (SMA), les services de la Gendarmerie nationale ainsi que la Radio de Djelfa, a permis la plantation de 1.000 arbustes de différentes espè-

ces adaptées à la nature des zones ciblées, caractérisées par un relief montagneux et steppique. Cette même source a rappelé que cette initiative qui s'inscrit dans le cadre d'une opération de sensibilisation vise à ancrer la culture du reboisement chez le citoyen et à préserver la ressource forestière tout en veillant à l'extension des plantations avec des espèces adaptées à l'environnement de la région, telles que le pistachier de l'Atlas et l'oléastre. La campagne s'est déroulée dans le lieu-dit « Guettia », dans la commune de Charef ainsi que la sortie ouest de la commune d'Aïn Chouhada en direction d'El-Idrissia, une zone à caractère steppique, selon la même source. ■



Renforcement du secteur de la santé 15 ambulances pour Ghardaïa

Le secteur de la santé à Ghardaïa a été renforcé par l'acquisition de 15 ambulances médicalisées, dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité des prestations sanitaires, a-t-on appris vendredi de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Ce matériel roulant, dont la réception s'est déroulée en présence des autorités locales, sera réparti entre différentes structures de santé à travers la wilaya, a indiqué le directeur du secteur, Slimane Hidjazi. Il s'agit de cinq ambulances qui seront affectées à l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) au profit de ses polycliniques, à savoir celles d'Oued Nechou, Bouhroua, El-Atteuf, Béni-Izguen et Theniet El-Makhzène, a-t-il expliqué. En outre, l'Etablissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant Kadi-Bakir de Ghardaïa, l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Metlili et l'EPSP de Guerrara, recevront chacun deux ambulances, tandis que l'EPSP de Metlili bénéficiera de trois ambulances et celui de Berriane d'une seule, selon le directeur du secteur. Ce quota d'ambulances permettra de renforcer les capacités d'intervention en cas d'urgence et d'évacuation sanitaire dans des conditions appropriées, en sus d'une prise en charge rapide des blessés lors d'accidents ou de catastrophes, ce qui multiplie les chances de sauver des vies, a-t-on ajouté de même source.

Constantine Un équipement-IRM pour l'hôpital de Didouche Mourad

L'établissement public hospitalier (EPH), situé dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) a bénéficié récemment d'un équipement d'imagerie par résonance magnétique (IRM), a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. L'acquisition de l'équipement s'inscrit dans le cadre des efforts visant le renforcement du plateau technique des établissements hospitaliers et de l'amélioration de la qualité des prestations, a précisé la cellule de communication et d'information de la wilaya. Cet équipement médical de haute technologie permettra également d'assurer des examens d'imagerie avancés, offrant aux équipes médicales de cet hôpital de 250 lits, des outils de diagnostic, selon la même source. Le secteur de la santé s'est doté dans la wilaya de Constantine durant les deux dernières années de 3 scanners, a-t-on rappelé.

DISCARTHROSE

Prévenir l'arthrose du dos grâce à l'hygiène de vie et à l'alimentation

Douleurs lombaires, raideurs cervicales, nuque douloureuse au réveil... Bouger régulièrement, bien s'alimenter et adopter de bonnes habitudes de vie sont les clés pour préserver sa colonne vertébrale et freiner l'usure des disques.

Les douleurs persistantes dans le bas du dos, les raideurs matinales ou encore les gênes dans la nuque ne sont pas toujours de simples maux passagers. Dans de nombreux cas, ces symptômes peuvent révéler une discarthrose, une forme fréquente d'arthrose qui touche les disques intervertébraux de la colonne vertébrale. Souvent associée au vieillissement, cette affection concerne principalement les régions cervicale et lombaire et constitue aujourd'hui l'une des causes majeures de douleurs chroniques du dos dans le monde. Selon plusieurs études épidémiologiques internationales et les données du Global Burden of Disease, l'arthrose figure parmi les maladies musculosquelettiques les plus répandues, touchant plus de 500 millions de personnes à l'échelle mondiale. La prévalence augmente fortement avec l'âge. En effet, selon les experts après 65 ans, plus de la moitié de la population présente des signes d'arthrose, et les atteintes de la colonne vertébrale représentent une part importante de ces cas.

Au cœur du problème se trouvent les disques intervertébraux, ces structures souples situées entre les vertèbres qui jouent un rôle essentiel d'amortisseur en absorbant les chocs et en permettant à la colonne vertébrale de se mouvoir avec fluidité. Avec le temps, ces disques se déshydratent progressivement, perdent en hauteur et en élasticité, entraînant un rapprochement des vertèbres et parfois des frottements responsables de douleurs et de raideurs. « Cette usure provoque le plus souvent des douleurs localisées au niveau des lombaires ou du cou, accompagnées d'une perte de souples-

se », expliquent les spécialistes en rhumatologie. Si l'âge reste le principal facteur de risque, d'autres éléments peuvent accélérer l'apparition de la discarthrose. Les traumatismes, comme un accident ou un coup du lapin, peuvent fragiliser les disques. Les microtraumatismes répétés liés à certaines activités sportives ou professionnelles, le port régulier de charges lourdes, les postures prolongées, mais aussi le surpoids, la sédentarité ou le tabagisme contribuent également à la dégradation progressive des structures vertébrales. « Le tabac perturbe notamment la vascularisation des disques intervertébraux et accélère leur dégénérescence », soulignent les experts. L'inactivité, ennemie de la colonne vertébrale

Sur le plan clinique, la discarthrose se manifeste avant tout par une douleur dite mécanique : elle apparaît lors des mouvements, s'intensifie après un effort ou une position prolongée et se calme généralement au repos. Cette douleur peut être sourde et persistante, parfois ressentie comme des élancements ou des coups d'aiguille. Elle s'accompagne souvent d'une raideur, particulièrement marquée au réveil ou après une période d'inactivité. Avec le temps, certains patients limitent leurs activités physiques pour éviter la douleur, ce qui favorise la sédentarité et aggrave la fonte musculaire, un facteur qui fragilise davantage la colonne vertébrale. Il faut savoir que l'évolution de la discarthrose est généralement progressive et se fait par poussées. Certaines périodes sont marquées par des douleurs plus intenses, tandis que d'autres phases apportent un soulagement relatif.



Dans certains cas, la maladie peut rester asymptomatique malgré des anomalies visibles sur les examens d'imagerie. Toutefois, lorsque l'usure des disques devient plus importante, des complications peuvent apparaître. La plus fréquente est la sciatique, provoquée par l'irritation du nerf sciatique, qui entraîne une douleur irradiant du bas du dos vers la fesse et la jambe. Une névralgie cervico-brachiale peut également survenir lorsque les disques cervicaux sont touchés, provoquant des douleurs qui s'étendent du cou vers le bras. L'arthrose discale peut aussi favoriser l'apparition d'une hernie discale, lorsque le disque fissuré laisse saillir son noyau gélatineux et comprime une racine nerveuse. Dans de rares situations, cette compression peut conduire à une complication neurologique grave appelée syndrome de la queue de cheval, caractérisée par une faiblesse des membres inférieurs et des troubles de la sensibilité dans la région urogénitale. Malgré les progrès de la médecine, il n'existe aujourd'hui

aucun traitement capable de guérir définitivement la discarthrose. La prise en charge vise donc avant tout à soulager les symptômes et à préserver la mobilité. Les traitements médicamenteux constituent généralement la première ligne thérapeutique. Le paracétamol est souvent prescrit pour calmer la douleur, tandis que des anti-inflammatoires non stéroïdiens peuvent être utilisés lors des poussées douloureuses. Des décontractants musculaires peuvent également être proposés en cas de contractures associées. Dans certaines situations, notamment lorsque la douleur résiste aux traitements classiques, des infiltrations de corticoïdes peuvent être réalisées pour réduire l'inflammation et soulager durablement les patients. Selon les spécialistes, contrairement à une idée répandue, le repos prolongé n'est pas recommandé. Selon eux, « l'inactivité aggrave la raideur et favorise la perte musculaire. L'activité physique douce et régulière reste l'un des meilleurs moyens de préserver la mobilité ». La marche, la nata-

tion, le vélo ou encore la kinésithérapie sont particulièrement recommandés pour renforcer les muscles profonds du dos et améliorer la posture. Parallèlement, certaines mesures d'hygiène de vie jouent un rôle clé dans la gestion de la maladie. Une alimentation équilibrée, une bonne hydratation – essentielle pour maintenir la souplesse des disques –, la perte de poids en cas de surcharge pondérale et l'arrêt du tabac peuvent contribuer à ralentir l'évolution de l'arthrose. Dans certains cas, des aides techniques comme une ceinture lombaire, des semelles orthopédiques ou un fauteuil ergonomique peuvent également améliorer le confort au quotidien. Face à une affection aussi répandue que la discarthrose, les spécialistes insistent donc sur l'importance d'un diagnostic précoce, d'un suivi médical régulier et d'une prise en charge globale combinant traitement médical, activité physique adaptée et hygiène de vie, afin de limiter l'impact de cette arthrose du dos sur la qualité de vie des patients.

A. B.

Transport

MISE EN SERVICE DE LA LIGNE DE BUS ALGER-TIPASA

Une nouvelle ligne de transport public reliant les wilayas d'Alger et de Tipasa a été mise en service jeudi matin, dans le cadre du renforcement du réseau de transport interwilayas et de l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, qui a précisé que cette initiative intervient en application des instructions du ministre Saïd Sayoud visant à renforcer les liaisons entre wilayas limitrophes et à rapprocher les services publics des citoyens. La nouvelle ligne relie la station Tafourah, au centre d'Alger, à la gare routière de Tipasa. « Cette mesure répond à la forte mobilité quotidienne entre les deux wilayas, caractérisées par leur proximité géographique. Elle devrait contribuer à faciliter les déplacements des usagers, à fluidifier le trafic et à renforcer l'intégration entre les pôles urbains, tout en offrant aux citoyens une alternative de transport plus accessible et plus pratique », ajoute cette même source.

VEILLÉES DU RAMADHAN À CONSTANTINE

La ville s'illumine entre mosquées et monuments historiques

Les veillées du Ramadhan à Constantine revêtent un caractère singulier, marqué par l'afflux des familles et des jeunes qui, après la rupture du jeûne et la prière des tarawih, convergent vers les monuments historiques, religieux et les espaces patrimoniaux de la wilaya, en quête de promenade et de dépaysement à l'issue d'une longue journée de jeûne, de travail et de courses. L'esplanade faisant face au pont de Sidi M'Cid, communément appelé « le pont des Cordes », constitue un point d'attraction privilégié pour les familles en quête d'un panorama vertigineux depuis les hauteurs du vieux rocher de Cirta. Le regard s'ouvre vers le nord sur le plateau de Bekira et la commune de Hamma Bouziane, tandis que, de l'autre côté, la perspective embrasse les ponts suspendus, le téléphérique et le jardin de Sousse, dans un tableau nocturne où se conjuguent élévation, lumière et profondeur des gorges du Rhumel. Au pied du pont de Bab El Kantara, le jardin de Sousse, suspendu au-dessus des parois rocheuses, se dresse comme un espace d'except-

tion où la nature dialogue harmonieusement avec l'ingénierie. Les éclairages artistiques qui le mettent en valeur, ainsi que son environnement immédiat, lui confèrent une esthétique remarquable. Le « monument aux morts » connaît, lui aussi, une affluence croissante durant les soirées de Ramadhan, après avoir bénéficié d'une opération d'aménagement comprenant la réhabilitation des espaces environnants, l'installation de bancs et la création de vastes zones d'accueil adaptées aux familles et aux jeunes. Dominant la ville et à l'écart des nuisances sonores, ce site offre une halte idéale où l'air pur se mêle au silence inspirant la méditation. Depuis le sommet de ce patrimoine historique, se déploie un panorama saisissant, conjuguant émerveillement et fascination, et offrant au visiteur un instant de clarté intérieure, loin de l'agitation diurne.

Le parcours se prolonge vers la mosquée Emir Abdelkader, qui apparaît au loin comme un édifice spirituel rayonnant de lumière. Son architecture singulière, sa coupole et ses

deux minarets composent une silhouette majestueuse, conférant au site une dimension spirituelle particulière.

L'esplanade qui l'entoure devient un vaste espace de détente pour les familles, un lieu privilégié pour immortaliser des souvenirs collectifs dans une atmosphère empreinte de calme et de sérénité après la prière des tarawih. Dans une déclaration à l'APS, M. Bilal Zibouch, inspecteur principal au service du tourisme à la direction du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné que l'affluence croissante vers ces espaces durant le mois de Ramadhan reflète l'importance de disposer de lieux ouverts et aménagés, répondant au besoin des familles et des jeunes de se détendre. Il a précisé que l'éclairage artistique a contribué à réintégrer plusieurs monuments dans les parcours quotidiens des habitants, soulignant que cette dynamique dépasse la seule dimension esthétique, renforçant le lien collectif au patrimoine local, en faisant des monuments historiques des espaces d'interaction. ■

ISLANDE-UE UN RÉFÉRENDUM LE 29 AOÛT

Le gouvernement islandais a annoncé, vendredi, qu'il proposait d'organiser le 29 août un référendum sur la reprise des négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE), officiellement interrompues depuis 2015. L'Islande a déposé sa candidature d'adhésion à l'UE en 2009, un an après avoir été durement touchée par une crise financière. Des négociations se sont tenues entre 2010 et 2013 avant d'être suspendues puis officiellement interrompues en 2015. Une résolution sera présentée en début de semaine prochaine au parlement sur la tenue de ce référendum le 29 août, a déclaré la ministre des Affaires étrangères, Thorgerdur Katrin Gunnarsdottir lors d'une conférence de presse. L'issue du vote du parlement est incertaine. Les trois partis de la coalition de centre-gauche, qui ont accédé au pouvoir fin 2024, avaient convenu d'organiser un référendum avant la fin 2027. Si les négociations reprennent et aboutissent à un accord, les Islandais seront alors appelés à se prononcer dessus, a précisé la Première ministre, Kristrunn Frostadottir. Selon un sondage publié début février par la télévision publique islandaise, l'opinion publique est aujourd'hui partagée entre les opposants et les partisans d'une adhésion.

NÉPAL LE PARTI NATIONAL INDÉPENDANT EN TÊTE DES LÉGISLATIVES

Le Parti national indépendant (Swatantra) du Népal est en tête des élections législatives népalaises, a rapporté le Kathmandu Post. Selon les résultats préliminaires, les représentants de ce parti pourraient remporter 106 des 165 sièges à la Chambre des représentants (chambre basse). 110 autres sièges seront élus à la proportionnelle. Le Parti communiste du Népal de l'ancien premier ministre Sharma Oli et le Congrès népalais, dirigé par Gagan Thapa, détiennent onze sièges chacun. Balendra Shah, ex-maire de Katmandou (Swatantra), est considéré comme le candidat du parti au poste de premier ministre. Les élections législatives au Népal se sont tenues le 5 mars. Selon la Commission électorale du pays, le taux de participation s'est élevé à environ 60%. Le dépouillement des votes devrait s'achever vendredi soir.

Aide au développement

L'ONU redoute 22 millions de morts évitables d'ici 2030

Au cours des 20 dernières années, les 1 % les plus riches ont accaparé 41 % de toutes les nouvelles richesses, tandis que les 50 % les plus pauvres n'en ont reçu que 1 %. Dans ce contexte, la situation financière de nombreux pays en développement illustre également ces déséquilibres. En 2024, les pays en développement ont versé un montant record de 415 milliards de dollars en intérêts, soit plus du double de ce qu'ils avaient payé dix ans auparavant.



Les coupes sévères dans l'aide internationale au développement risquent de provoquer plus de 22 millions de décès évitables d'ici quatre ans, a alerté le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Volker Türk. S'exprimant jeudi devant le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, à Genève, lors d'une table ronde sur le financement du développement durable, Volker Türk s'est inquiété de cette inégalité, « force tranquille » qui décide du sort de millions de personnes dans le monde. « Elle détermine qui mange, qui apprend, qui a accès au logement et aux soins de santé – et qui n'y a pas accès », a regretté le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme. Ces constats se reflètent dans les réalités sociales mondiales : une personne sur quatre souffre

d'insécurité alimentaire et une sur trois vit sans logement adéquat. Selon M. Türk, plus de la moitié de la population mondiale travaille dans l'économie informelle, sans avoir accès à des congés de maladie payés, à des congés de maternité ou à d'autres formes de protection sociale. Cela est particulièrement vrai pour les femmes. Près de 60 % des femmes actives travaillent dans l'économie informelle. Ces déséquilibres dans l'accès au travail et à la protection sociale s'inscrivent dans un contexte plus large de fortes inégalités économiques à l'échelle mondiale. Au cours des 20 dernières années, les 1 % les plus riches ont accaparé 41 % de toutes les nouvelles richesses, tandis que les 50 % les plus pauvres n'en ont reçu que 1 %. Dans ce contexte, la situation financière de nombreux pays en développement illustre également ces déséquilibres. En

2024, les pays en développement ont versé un montant record de 415 milliards de dollars en intérêts, soit plus du double de ce qu'ils avaient payé dix ans auparavant. Selon le HCDH, le paiement des intérêts de la dette enferme finalement les États dans une spirale de sous-développement et réduit les ressources disponibles pour la santé, l'éducation, la sécurité sociale et d'autres droits économiques et sociaux. Le Haut-Commissaire a également présenté plusieurs priorités pour répondre à ces défis, dont la réforme de l'architecture financière internationale, y compris la restructuration de la dette. Parmi les solutions avancées : dépasser le produit intérieur brut comme principal indicateur de progrès. Le véritable critère du développement, selon lui, ne devrait pas être la richesse produite, mais la capacité de l'économie à améliorer le

bien-être des populations. Le chef des droits de l'homme appelle également à œuvrer en faveur d'une protection sociale universelle. « Enfin, il faut développer le financement direct de l'environnement sous forme de subventions », a-t-il affirmé, prônant une hausse des ressources destinées aux États qui sont en première ligne face aux dommages environnementaux.

RD CONGO L'AMÉRICAIN JAMES SWAN NOMMÉ CHEF DE LA MONUSCO

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a nommé l'ancien diplomate américain James Swan nouveau chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (Monusco), ont rapporté des médias. Selon les mêmes sources, « James Swan qui succède à la guinéenne Bintou Keita n'arrive pas en terre inconnue. Il a en effet occupé les fonctions d'ambassadeur des États-Unis en RDC de 2013 à 2016 ». La mission principale de l'ONU en RDC consiste à protéger les populations civiles et à stabiliser la situation dans l'est du pays, où les forces armées combattent depuis des décennies des groupes armés. Elle comprend environ 8.000 Casques bleus originaires du Kenya, du Pakistan, de Tanzanie et d'autres pays.

Soudan du Sud

L'armée ordonne à l'ONU et aux ONG de se « retirer immédiatement »

L'armée Sud-Soudanaise a ordonné vendredi aux forces de la mission onusienne au Soudan du Sud (Minuss) et aux ONG présentes dans une zone tenue par l'opposition de « se retirer immédiatement » en amont « d'offensives militaires ». Ce pays de plus en plus instable connaît une recrudescence des combats entre forces gouvernementales et d'opposition, principalement dans l'Etat du Jonglei (centre-est). Au moins 280.000 personnes y ont été déplacées depuis décembre, selon l'ONU. La ville d'Akobo, dans l'est du Jonglei, tenue par les forces d'opposition, abrite une force de maintien de la paix de la Minuss d'environ 100 personnes. Elle dispose également d'un hôpital soutenu par des ONG, dont le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), où les blessés affluent. Dans un bref communiqué, le porte-parole de l'armée sud-soudanaise, Lul Ruai Koang, a indiqué que la ville et les zones environnantes étaient « les prochaines cibles d'(...) offensives militaires ». En conséquence, a-t-il fait savoir, l'armée « ordonne la fermeture et le retrait immédiat des forces de la Minuss de leur base opérationnelle temporaire dans la ville d'Akobo sous 72 heures ». Les agences onusiennes, les ONG et leur personnel sont sommés de partir dans le même délai, a-t-il annoncé, exigeant des civils qu'ils partent dans des régions sous contrôle de l'armée ou dans des zones qu'ils estiment plus sûres. Ces ordres visent « à éviter des dommages collatéraux inutiles », a expliqué le porte-parole militaire.

L1- Mobilis (22e journée)

Le MCO au pied du podium, la JSK retrouve le sourire

Au stade Ahmed-Zabana, les Oranais ont dû puiser dans leurs ressources pour renverser une situation qui semblait pourtant mal engagée. Les visiteurs ont en effet ouvert la marque à la 27e minute par leur attaquant camerounais Franck Etouga, qui a su profiter d'une hésitation de la défense locale pour battre le portier oranais. Ce but a quelque peu refroidi l'enthousiasme des supporters présents dans les tribunes. Mais les Hamraoua n'ont jamais baissé les bras et ont continué à pousser jusqu'au bout. Leur persévérance a fini par payer en toute fin de rencontre lorsque Aliane est parvenu à remettre les pendules à l'heure à la 87e minute, relançant totalement le suspense. Porté par l'élan de cette égalisation, le MCO a poursuivi sa pression et a finalement arraché la victoire dans le temps additionnel grâce à Bourdim, auteur du but libérateur à la 90e+2.

Ce troisième succès consécutif permet au club oranais, désormais dirigé par son nouvel entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouezani, de grimper à la quatrième place du classement avec 33 points, confirmant ainsi son excellent passage ces dernières semaines. En revanche, l'USM Khenchela concède une deuxième défaite de suite et reste bloquée à la 11e position avec 25 unités.

La JSK se relance, l'ASO respire

Du côté de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie a offert un spectacle offensif à ses supporters en s'imposant face au Paradou AC sur le score de 3 buts à 2. Les Canaris ont mis fin à une série noire de six matchs sans victoire toutes

compétitions confondues, retrouvant ainsi un peu de sérénité.

Le grand artisan de cette victoire se nomme Aymen Mahious. L'attaquant kabyle a signé une prestation de grande classe en inscrivant un triplé aux 8e, 21e et 87e minutes, ce dernier but ayant été marqué sur penalty. Grâce à cette performance, il prend seul la tête du classement des buteurs avec neuf réalisations, devançant désormais l'attaquant de l'ES Sétif Merouane Zerrouki, auteur de huit buts depuis le début de la saison.

Les Académiciens du Paradou ont toutefois tenté de revenir dans la partie. Kohili a réduit l'écart à la 26e minute avant que Aït El-Hadj n'inscrive un second but dans le temps additionnel (90e+2). Mais cela n'a pas suffi pour empêcher la défaite du PAC, qui continue de traverser une période difficile.

A noter également la présence dans les tribunes de l'entraîneur Azzedine Aït-Djoudi, venu superviser le Paradou AC en vue de prendre les commandes de l'équipe et succéder au technicien tunisien Sofiane Hidoussi. Grâce à ce succès, la JS Kabylie grimpe provisoirement à la sixième place avec 28 points, alors que le Paradou AC demeure en grande difficulté à la 14e position avec 17 points, enchaînant un sixième revers toutes compétitions confondues, tout en comptant encore deux matchs en retard.

Dans la lutte pour le maintien, l'ASO Chlef a également réalisé une bonne opération en s'imposant à domicile face à l'ES Sétif (1-0). L'unique réalisation de la rencontre a été inscrite par le Togolais Kokou Avotor à la 78e minute, offrant trois points précieux

à son équipe. Les Chélifiens mettent ainsi fin à une série de deux matchs sans victoire et rejoignent la 11e place avec 25 points, à égalité avec l'USM Alger et l'USM Khenchela. L'Entente, de son côté, voit sa bonne dynamique stoppée après deux succès consécutifs et reste neuvième avec 26 points, à égalité avec le CR Belouizdad.

La LFP dévoile le programme de la 23e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé le programme de la 23e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue le vendredi 13 mars et qui sera amputée de deux matchs.

Cette journée débutera par deux rencontres programmées en diurne (15h15), en l'occurrence USM El Khenchela-JS Kabylie et Paradou AC-MC Alger.

Les quatre autres matchs de la 23e journée se dérouleront en nocturne (22h00) : ASO Chlef-ES Mostaganem, CS Constantine - ES Ben Aknoun, MC El Bayadh-Olympique Akbou et JS Saoura-MC Oran.

En revanche, deux rencontres ont été rapportées à une date ultérieure. Il s'agit de MB Rouissat-USM Alger et ES Sétif-CR Belouizdad, en raison de

la participation des deux clubs de la capitale aux quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la CAF. Le CRB se rendra en Egypte pour affronter Al Masry SC pour le compte du match aller programmé le samedi 14 mars, avant d'accueillir son adversaire le samedi 21 mars au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger) pour la manche retour.

L'USM Alger se déplacea pour sa part à Lubumbashi, pour croiser le fer avec la formation congolaise de l'AS Maniema Union le dimanche 15 mars pour le compte du match aller. Les «Rouge et Noir» présenteront les Congolais lors de la rencontre retour prévue le dimanche 22 mars au stade 5-Juillet (Alger).

H.M.



La sélection algérienne féminine de football a clôturé son stage en effectuant sa dernière séance d'entraînement, vendredi au Centre technique national de Sidi Moussa à Alger, dans le cadre de sa préparation en prévision de la phase finale de la CAN-2026, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel.

La séance a débuté par des exercices en

salle, avant que le staff technique, conduit par le sélectionneur national Farid Benstati, ne programme un match d'application entre les joueuses.

Pour rappel, ce stage a débuté le 24 février dernier au Centre technique national de Sidi Moussa. Il a été ponctué par deux rencontres amicales disputées face à la sélection égyptienne au Caire, remportées par les Vertes sur les scores de (0-3) et (2-3).

Arabie Saoudite

Mahrez enflamme le derby

Riyad Mahrez a une nouvelle fois marqué de son empreinte le derby de Djeddah. L'international algérien a inscrit un but précieux qui a permis à Al-Ahli de reprendre l'avantage face à Al-Ittihad, dans un choc intense comptant pour la 25e journée de la Saudi Pro League.

La rencontre avait pourtant débuté sur un rythme équilibré entre les deux rivaux de la ville. Al-Ahli a été le premier à frapper grâce à l'attaquant anglais Ivan Toney, qui a conclu une contre-attaque rapide à la 23e minute pour donner l'avantage aux siens. Mais la réaction d'Al-Ittihad ne s'est pas fait attendre. Après une première alerte juste avant la pause, le club jaune et noir est parvenu à égaliser en seconde période. Le milieu brésilien Fabinho a transformé un penalty à la 51e minute, relançant totalement le suspense dans ce derby très disputé.

C'est alors que Riyad Mahrez est entré en scène. Huit minutes seulement après l'égalisation, le capitaine des Verts a fait parler toute sa classe. À la 59e minute, l'ancien joueur de Manchester City a trouvé le chemin des filets grâce à une frappe intelligente qui a trompé la défense adverse et redonné l'avantage à Al-Ahli. Un but qui a immédiatement enflammé les tribunes et confirmé, une fois de plus, l'importance du joueur algérien dans les grands rendez-vous.

Porté par cet avantage, Al-Ahli a continué de pousser pour sécuriser la victoire. En fin de match, l'entrant Firas Al-Buraikan a scellé définitivement le sort de la rencontre en inscrivant le troisième but à la 84e minute, profitant d'une erreur défensive du gardien Predrag Rajković. Avec ce succès convaincant (3-1), Al-Ahli s'offre un nouveau derby de Djeddah cette saison après sa victoire à l'aller.



CAN féminine 2026

La sélection algérienne boucle son stage à Alger

Dans le litige l'opposant à Ajaccio

Youcef Belaïli suspendu par la FIFA

Le football algérien est secoué par une nouvelle affaire impliquant l'international algérien Youcef Belaïli. La FIFA a décidé de suspendre le joueur pour une durée d'une année, dans le cadre du litige qui l'oppose à son ancien club, AC Ajaccio.

Selon le média Winwin, l'instance mondiale du football reproche au joueur de l'Espérance Sportive de Tunis d'avoir utilisé un document jugé falsifié dans le cadre d'une procédure liée à un différend financier avec le club corse. En plus de cette suspension de douze mois, une amende de 5 000 francs suisses aurait également été infligée au joueur. L'affaire remonte à la saison 2022-2023, lorsque Belaïli avait rejoint Ajaccio en provenance du Stade Brestois 29. Son passage en Ligue 1 avait toutefois été de courte durée et marqué par plusieurs tensions avec la direction du club. Au cœur du conflit figurait notamment un désaccord financier autour de primes et d'engagements contractuels.

Par la suite, le club français a accusé l'international algérien d'avoir présenté un document litigieux dans un dossier soumis aux instances sportives internationales, afin d'obtenir le versement d'environ 380 000 euros. L'administration d'Ajaccio a alors saisi la FIFA, estimant avoir été victime d'une tentative d'escroquerie et demandant l'examen approfondi du dossier. Après plusieurs mois d'étude, la FIFA a finalement tranché en prononçant cette sanction sportive. Le joueur a été officiellement informé de la décision jeudi et dispose désormais de la possibilité de faire appel devant le Tribunal arbitral du sport. Cette sanction intervient dans un contexte déjà délicat pour Belaïli, récemment éloigné des terrains en raison d'une blessure au genou. Si la suspension est confirmée, elle pourrait compromettre ses chances de retrouver rapidement la sélection algérienne et d'ambitionner une participation à la Coupe du Monde de la FIFA 2026.

TOTTENHAM

De Zerbi dans le radar de la direction

La tempête continue de souffler sur Tottenham. Englué dans une saison chaotique et menacé par une fin d'exercice sous tension, le club londonien peine à redresser la barre malgré un changement récent sur le banc. L'arrivée d'Igor Tudor n'a pas encore permis d'inverser la dynamique et les résultats continuent d'inquiéter la direction. Dans ce contexte fragile, les décideurs commencent déjà à envisager l'avenir et plusieurs noms circulent pour préparer une possible transition. Parmi eux, la piste Roberto De Zerbi prend soudainement de l'ampleur.

Depuis plusieurs semaines, la situation sportive des Spurs ne cesse de se dégrader. Arrivé pour tenter de relancer l'équipe, Igor Tudor n'a pas réussi à enrayer la spirale négative qui touche le club londonien. La formation anglaise occupe une inquiétante 16e place à l'approche de la 30e journée de Premier League, avec une série noire de cinq défaites consécutives et onze rencontres de championnat sans la moindre victoire.

La première sortie du nouveau technicien, disputée le 22 février lors d'un derby face à Arsenal, s'était soldée par une lourde défaite (1-4). Depuis, les résultats n'ont pas permis de rassurer la direction. Malgré ce contexte tendu, Igor Tudor devrait encore diriger l'équipe lors des prochaines échéances importantes, notamment un match européen contre l'Atlético de Madrid, avant des confrontations délicates face à Liverpool et Nottingham Forest. Face à cette instabilité sportive, les dirigeants londoniens réfléchissent déjà à une éventuelle succession, selon le Telegraph. A en croire le média anglais, le nom de Roberto De Zerbi circule désormais avec insistance dans les couloirs du club.

L1

Le PSG surpris par Monaco

Cassé par Lens, le Paris SG a essuyé une cinglante défaite contre Monaco (3-1), vendredi soir au Parc des Princes pour la 25e journée de Ligue 1, entretenant ses doutes avant le choc contre Chelsea mercredi en huitièmes aller de Ligue des champions. Pour le PSG, qui s'apprête à jouer son avenir en Ligue des champions, les semaines se suivent et se ressemblent en 2026: les tentatives d'être aussi toniques et virtuoses qu'en 2025 existent chez les champions de France et d'Europe en titre, mais le résultat est brouillon. Surtout, le manque de maîtrise du scénario du match contraste avec l'année dernière. Vendredi, le PSG a beaucoup attaqué, combiné aux abords de la surface, contre-attaqué depuis son camp, mais son déchet a été énorme, comme l'ont symbolisés les crochets de trop ou les frappes imprécises de Bradley Barcola (33e, 39e, 41e, 50e, 68e...). Son but chanceux (une frappe molle détournée par un défenseur) rehausse à peine le bilan. Mais le longiligne ailier, que l'on peut au moins créditer d'une grosse activité, est loin d'être seul fautif. Désiré Doué ou encore Khvicha Kvaratskhelia ont eux aussi trop souvent manqué d'inspiration. Tout s'est passé comme si la nouvelle absence au coup d'envoi d'Ousmane Dembélé, en reprise après un nouveau pépin physique et entré seulement en seconde mi-temps, débouchait sur un manque de leadership.

Monaco intraitable

En face, Monaco, méritant lors du barrage de Ligue des champions des deux dernières semaines malgré l'élimination (2-3, 2-2), n'a cette fois-ci pas laissé passer sa chance. Maghnes Aklouché a une nouvelle fois mis au supplice la défense parisienne, jusqu'à profiter d'une tentative de relance présomptueuse de Warren Zaïre-Emery dans sa propre surface pour ouvrir le score (27e). Et Alexander Golovin, exclu au barrage aller, s'est racheté en enfonçant le clou au retour des vestiaires à l'issue d'une combinaison tranchante avec Mamadou Coulibaly et Folarin Balogun (55). Deux minutes plus tard, le Russe a aussi enroulé une frappe magnifique qui a fait passer un frisson d'horreur dans le public du Parc, comme Balogun, mais Matvei Safonov s'est bien détendu dans les deux cas (57e, 72e). Il n'a en revanche rien pu faire sur une nouvelle tentative de Balogun, après une perte de balle de l'entrant Lee Kang-in (3-1, 73e). La barre transversale sur une frappe de Simon Adingra a ensuite sauvé Paris d'une humiliation (87e). Devant un public d'abord indulgent mais d'où ont émergé quelques sifflets en fin de match, les hommes de Luis Enrique n'ont pas baissé pavillon. Ousmane Dembélé a ainsi échoué de peu à reprendre le centre tendu de Nuno Mendes (62). Au vu de sa terne prestation, le Ballon d'Or semble encore juste pour pouvoir donner sa pleine mesure mercredi contre Chelsea, alors même que Paris en aurait bien besoin face aux Londoniens qui l'ont battu en juillet au Mondial des clubs (3-0). Les Monégasques, eux, sont allés chercher cette victoire, en appliquant par séquences le même pressing que Paris entend toujours imposer à ses adversaires. D'ailleurs, comme un symbole, à l'engagement de la deuxième mi-temps, comme Paris, Coulibaly a décidé de tirer vers la touche à la façon d'un rugbyman. Mais Monaco a surtout été intraitable dans les transitions d'un camp à l'autre.

LIGA

Valverde porte le Real

Le Real Madrid a le don de flirter avec le vide avant de trouver, presque miraculeusement, la branche à laquelle se raccrocher. Sur la pelouse piègeuse de Balaídos, face à un Celta revigoré, les hommes d'Alvaro Arbeloa ont souffert mille maux avant d'arracher une victoire vitale dans le temps additionnel (1-2). Ce n'était ni brillant, ni maîtrisé, mais c'était essentiel. Avec une infirmerie qui déborde (dix absents) et la fatigue accumulée, ce succès «à l'arraché» permet à la Casa Blanca de recoller à un point du Barça et de maintenir l'illusion d'une course au titre encore vivante.

Le match a démarré sur des bases électriques. Après un poteau de Vinicius, c'est Aurélien Tchouaméni, promu «général de division» au milieu, qui a ouvert le score sur une combinaison astucieuse sur corner, concluant d'une frappe limpide depuis l'entrée de la surface (0-1, 11e). Mais le Real cuvée 2026 est une équipe à réaction, capable du meilleur comme du pire. Le pire, ce fut la défense de Trent Alexander-Arnold. L'Anglais, dépassé dans l'engagement par Williot Swedberg, a offert sur un plateau l'égalisation à Borja Iglesias (1-1, 25e). Le «chollo» (l'aubaine) défensif du Real était ciblé, et le Celta s'y est engouffré, manquant même de prendre l'avantage avant la pause sans une parade miraculeuse de Courtois.

Le VAR, les canteranos et la tension

La seconde période s'est transformée en une guerre de tranchées, fermée et étouffante. Face à l'impuissance de ses cadres, Arbeloa a joué la carte de la jeunesse en lançant Palacios et Manuel Ángel. Le match aurait pu basculer à la 71e minute lorsque le VAR a appelé l'arbitre pour une

Le Real arrache la victoire à la 94e ! Victoire 1-2 au forceps face au Celta Vigo grâce à un missile dévié de Valverde. Tchouaméni avait ouvert le score. Les Merengue restent en vie en Liga !



main de Jutglà dans la surface. Mais Díaz de Mera, après visionnage, a annulé le penalty pour une poussette préalable de Palacios. Balaídos pouvait respirer, le suspense restait entier.

Le Celta a cru tenir le coup parfait, surtout quand l'éternel Iago Aspas, tout juste entré en jeu, a trouvé le poteau de Courtois (87e). Mais c'est là, dans l'agonie du match, que l'esprit du Real a surgi. A la 94e minute, Fede Valverde, salué par son coach comme l'incarnation de «l'esprit de Juanito», a déclenché un missile depuis l'arc de cercle. Dévié par le malheureux Marcos Alonso,

le ballon a fini sa course au fond des filets de Radu (1-2). Un but cruel pour les Galiciens (qui réclamaient une faute au départ), mais salvateur pour les Madrilènes.

Le Real Madrid «décide de poursuivre». Ce n'est pas par le jeu, mais par le caractère que cette équipe survit. Arbeloa peut savourer : ses choix ont payé, sa cantera a répondu présent, et Valverde a sauvé les meubles. Cette victoire aux forceps est le meilleur des remèdes avant de se tourner vers la réception de Manchester City mercredi en LDC.

COUPE DU MONDE 2026

Le Mexique prêt à déployer près de 100.000 policiers

Un chiffre impressionnant. Les autorités mexicaines ont annoncé vendredi que près de 100.000 membres des forces de sécurité (militaires, policiers et agents privés) seraient déployés pour garantir la sécurité des matchs de la Coupe du monde 2026 prévus au Mexique, où une récente flambée de violences a suivi la mort d'un des barons de la drogue. Comme expliqué par RMC Sport, la Fifa a pu échanger en longueur cette semaine avec les autorités mexicaines.

Le Mexique accueillera 13 matchs de ce Mondial

coorganisé avec les Etats-Unis et le Canada, dont quatre à Guadalajara, capitale de l'Etat de Jalisco et berceau du cartel de Jalisco Nueva Generacion (CJNG) dont le chef, Nemesio «El Mencho» Oseguera, a été tué lors d'une opération des forces fédérales menée le 22 février.

L'essentiel de ce dispositif sera composé de 20.000 militaires, dont des membres de la Garde nationale, et de 55.000 policiers, en plus de membres de sociétés privées de sécurité, a précisé le général Román Villalvazo Barrios, chef du centre de coordination pour la Coupe du monde.

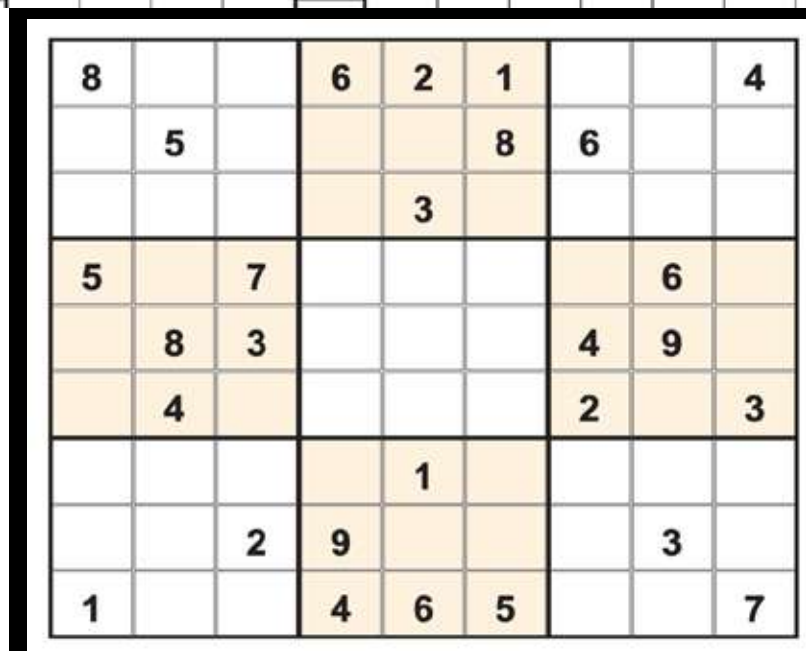
«Cela nous donne un total de légèrement plus de 99.000 effectifs», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse. Ce dispositif sera complété par le déploiement de près de 2.500 véhicules militaires et civils, 24 aéronefs, des systèmes anti-drones et des chiens renifleurs.

La stratégie en matière de sécurité, coordonnée avec les Etats-Unis et le Canada, vise à prévenir et traiter les menaces pendant la compétition et garantir la sécurité des spectateurs attendus dans les villes-hôtes.

LES MOTS FLÉCHÉS

I. Une façon de valoriser nos ordures ménagères. II. Elles prolifèrent sur les bords des mers pollués. III. Fîmes un choix. Mention sur le bulletin. IV. Jolie fleur. Allongea. V. Avec un bon environnement et une bonne alimentation, elle ne peut qu'être bonne. Place de marché. VI. Une direction sur la rose des vents. Un réacteur français en Provence, qui étudie la fusion nucléaire. 3ème personne. VII. Becquerel, en abrégé. Grande école. VIII. Biologiques. IX. Outil tranchant. Il a percé les mystères de Paris. X. Infinitif. Placons.

1. Phénomène économique, pas toujours compatible avec l'environnement.
2. Pirogue à balancier. Un bien collectif précieux, désormais protégé par la loi.
3. Début de journée. Diplôme.
4. Des matières qui mettent des siècles à se biodégrader.
5. Produits pas très bio. Conjonction. Musique du Maghreb.
6. Transpiration. Bouleverse.
7. Mettre à l'épreuve.
8. Bat le roi. L'Italie sur le web. Une société qui vend du pétrole, mais pour encore combien de temps ?
9. Une alternative durable à la voiture. Nombre premier.
10. Produits en masse par notre société de consommation, il faut s'efforcer de les réduire.



**Le mot-mystère est :
Hermione Granger**

ALPES	ESTEREL	MANDELIEU	SAINTEMARGUERITE
ANGES	FESTIVAL	MARTINEZ	SAINTHONORAT
ANTIBES	GOLFEJUAN	MENTON	SIAGNE
BAIE	GRASSE	MERCANTOUR	TINEE
CAGNES	HIVER	MOUGINS	VALLAURIS
CANNES	ISOLA	NICE	VENT
CARLTON	LABOCCA	NUIT	VESUBIE
CHIC	LERINS	PLAGE	VILLAS
CLIMAT	MAJESTIC	PROVENCE	
CROISSETTE	MALMAISON	RIVIERA	



SUDOKO

SUDOKO — LES MOTS GROISSES

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



Musique chaâbi

Un festival pour célébrer El Hadj M'Hamed El Anka et transmettre le chaâbi

La 15^e édition du Festival national culturel de la chanson chaâbi se tiendra du 9 au 12 mars au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger. Au programme : concours de jeunes interprètes, formation académique à l'Institut national supérieur de musique et hommage appuyé à plusieurs figures majeures du chaâbi, au premier rang desquelles El Hadj M'Hamed El Anka, considéré comme le fondateur de ce genre musical.

NASSIM TERKI

La prochaine édition du Festival national de la chanson chaâbi se veut à la fois artistique et pédagogique. C'est ce qu'a expliqué le commissaire du festival, Abdelkader Bendameche, lors d'une conférence de presse organisée jeudi au Palais de la Culture Moufdi Zakaria. La 15^e édition de cet événement, prévu du 9 au 12 mars dans ce même lieu, réunira seize candidats venus de neuf wilayas du pays. Tous participeront au concours principal du festival, qui récompensera trois lauréats. Le premier prix est fixé à 200 000 dinars, le deuxième à 150 000 dinars et le troisième à 100 000 dinars. Avant d'arriver sur scène, les participants ont dû franchir une étape de sélection. Au départ, cinquante-deux candidats s'étaient inscrits. Chacun devait envoyer un enregistrement de cinq minutes. Sur cette base, un jury a retenu seize finalistes. Durant le festival, leurs prestations seront évaluées par un jury présidé par le chanteur El Hadi El Anka. Mais cette édition entend aller au-delà du simple concours. Pour les organisateurs, le festival doit aussi jouer un rôle dans la transmission du savoir et dans la sauvegarde du patrimoine musical. Selon Abdelkader Bendameche, cette dimension n'est pas nouvelle. Depuis sa création, le festival a toujours accordé une place à la connaissance et à la réflexion autour du chaâbi. Mais cette année, un pas supplémentaire a été franchi. Un programme de formation a été organisé à l'Institut national supérieur de musique. Les seize candidats ont ainsi participé à des masterclasses

durant trois jours, du 12 au 14 février. Des enseignants et des spécialistes de la musique chaâbi et andalouse ont partagé avec eux leur expérience et leur savoir. Pour le commissaire du festival, cette approche académique est essentielle. Les candidats sélectionnés sont tous universitaires, ce qui, selon lui, peut contribuer à ouvrir de nouvelles perspectives pour la chanson chaâbi. Il rappelle aussi que ce genre musical est étroitement lié à la poésie melhoun, qui constitue une part importante de son répertoire. D'après lui, près de 80 % des textes chantés dans le chaâbi proviennent de cette tradition poétique. C'est pour cette raison, insiste-t-il, qu'un travail universitaire et scientifique est nécessaire afin de mieux préserver et valoriser ce patrimoine. La 15^e édition du festival accordera également une place importante à la mémoire des grandes figures du chaâbi. Un hommage particulier sera rendu à El Hadj M'Hamed El Anka, souvent décrit comme l'architecte de ce genre musical et l'une de ses figures fondatrices. Un film documentaire d'une quinzaine de minutes retracera son parcours et son influence sur plusieurs générations de chanteurs. Un ouvrage sera également publié à cette occasion. Il rassemblera les textes de cinquante-huit chansons écrites par le maître du chaâbi. Comme lors des précédentes éditions, le festival éditera par ailleurs un livre regroupant des biographies d'artistes, ainsi que des textes de qaçaïd et de chansons composées par de grands poètes algériens. Deux autres figures historiques seront aussi mises à l'honneur : Mohamed Bourahla, disparu en 1984, et Khelifa Belkacem, décédé en 1951.



Deux courts films documentaires consacrés à leur parcours seront projetés durant la manifestation. En marge des concerts et du concours, plusieurs activités culturelles accompagneront le festival. Le Palais de la culture accueillera une exposition de photographies consacrée aux grandes figures de la musique chaâbi, accompagnées de notices biographiques. Une seconde exposition présentera une sélection d'ouvrages publiés par l'Entreprise nationale des arts graphiques, consacrés au patrimoine culturel immatériel algérien. La soirée d'ouverture promet également un spectacle particulier. Les organisateurs annoncent une création mêlant musique, théâtre et poésie. L'objectif est de retracer, sur scène, l'histoire et l'évolution du chaâbi. Créé en 2005, le Festival national culturel de la musique chaâbi est devenu l'un des rendez-vous majeurs consacrés à ce genre musical profondément enraciné dans l'histoire algérienne. L'événement avait été interrompu en 2013 avant de reprendre en 2022. Chaque édition réunit désormais artistes, chercheurs et amateurs de chaâbi. Tous se retrouvent autour d'un même objectif, faire vivre un patrimoine musical qui reste l'une des expressions les plus fortes de la mémoire culturelle du pays.

Théâtre National d'Alger

Sid Ali Dris trace un pont musical entre Grenade et Alger

Mercredi soir, la scène du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi s'est transformée en passerelle entre deux rives de l'histoire musicale. Le chanteur Sid Ali Dris y a présenté un spectacle au titre évocateur : De Grenade à Mezghena. Une traversée artistique pensée comme un hommage aux racines andalouses de la musique algérienne et à leur prolongement dans le chaâbi d'Alger. La soirée, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, reposait sur une idée simple : raconter la généalogie d'une musique en la faisant entendre. Pour accompagner ce récit musical, Sid Ali Dris a choisi de dialoguer sur scène avec le poète et chercheur Yacine Ouabed. Entre les chants, ce dernier a apporté des éclairages historiques sur la naissance de la musique andalouse et sur les chemins qui l'ont menée jusqu'au chaâbi algérois. L'artiste était entouré d'un orchestre dirigé par le musicien Mahfoud Fakhardji. Une quinzaine d'instrumentistes composaient l'ensemble, donnant au spectacle une profondeur sonore fidèle aux traditions musicales évoquées. Pour entamer ce voyage, Sid Ali Dris a choisi de plonger directement dans le répertoire arabo-andalou. Plusieurs pièces ont été interprétées dans le mode Zidane, l'un des modes emblématiques de cette tradition musicale. Les titres « Yarachaal-fetane », « Chedou ghazalakoum », « Ya nasdjarat li al gharayeb » ou encore « Emchi ya rassoul li dar el habib » ont rapidement installé une atmosphère raffinée dans la salle. Entre deux morceaux, l'échange avec Yacine Ouabed permettait d'élargir le regard. Les deux hommes ont notamment évoqué un épisode central de l'histoire méditerranéenne, la chute de l'Andalousie musulmane et l'arrivée de populations réfugiées en Afrique du Nord. Un moment historique qui a contribué à la

transmission d'un patrimoine musical aujourd'hui profondément enraciné dans les sociétés du Maghreb. La seconde étape du spectacle était consacrée au hawzi. Avant d'interpréter ce répertoire, Sid Ali Dris en a rappelé l'origine et les particularités. Contrairement à la musique andalouse classique, expliquait-il, le hawzi se distingue par l'usage de textes écrits en arabe dialectal. Une langue plus proche de la parole populaire, qui a permis à ce genre musical de toucher un public plus large. Plusieurs pièces ont été interprétées dans ce registre, parmi lesquelles « Ya Sahib Al Ghamama », texte du poète Lakhdar Ben Khoulouf, mais aussi « L'horm ya yassoul Allah » et « Laqitouha fi tawafitassaa ». La salle s'est progressivement laissée gagner par l'ambiance. Certains spectateurs accompagnaient les chansons en reprenant les refrains ou en marquant le rythme. Au milieu du spectacle, Sid Ali Dris a invité sur scène une jeune chanteuse : Insaf Abdelbaki. Membre de l'association El Djenadia, elle a interprété plusieurs pièces du répertoire andalou en s'accompagnant au oud. Sa prestation, marquée par une voix claire et maîtrisée, a été chaleureusement saluée par le public. Parmi les morceaux proposés figuraient « Ya El Goumri », « Fik ghab zmani » et « Ma kanchiaaichqbhali ». Pour la dernière partie de la soirée, Sid Ali Dris a conduit le public vers Mezghena, l'ancien nom d'Alger. C'est là que la musique chaâbi a trouvé sa forme la plus populaire. Avant de reprendre le chant, il a de nouveau invité Yacine Ouabed à évoquer l'histoire de ce genre musical et ses différents modes. Puis la scène s'est transformée en véritable fête algéroise. Sid Ali Dris a interprété plusieurs classiques du répertoire chaâbi, rendant au passage hommage à son oncle et mentor, le grand El Hachemi Guerouabi. Des chansons très connues ont été reprises,

comme « Kahwa ou latay », « Nesthal el kia », « El bareh », « Ma naaref ana sghiyar » ou encore « Djat chta djat leryah ». La soirée s'est achevée avec « Bqaw aâlakhir », sous les applaudissements et les youyous du public. Rencontré en marge du spectacle, Sid Ali Dris explique que ce projet reflète en grande partie son propre parcours musical. Avant de se consacrer au chaâbi, il s'est d'abord formé à la musique andalouse. Un choix encouragé par son oncle, El Hachemi Guerouabi, qui lui avait conseillé de suivre une formation académique et d'intégrer le conservatoire. Il rejoindra ensuite l'association El Fen oua El Adab, où il sera formé par plusieurs figures importantes de la musique algérienne, notamment Abdelkrim Kheznadji, Redha Djilali et les frères Boutriche. Le spectacle De Grenade à Mezghena repose aussi sur une idée scénographique particulière. Sid Ali Dris y introduit la figure du « goulal », incarnée par Yacine Ouabed, qui vient raconter l'histoire de la musique entre les chants. L'artiste espère pouvoir développer ce concept dans d'autres salles, enrichir la mise en scène et y intégrer, à l'avenir, des projections vidéo. Une nouvelle génération à soutenir. Interrogé sur l'évolution du chaâbi, Sid Ali Dris se montre optimiste. Selon lui, la nouvelle génération compte de nombreux artistes talentueux, souvent issus d'écoles de musique andalouse et dotés d'une solide formation. Mais ces jeunes musiciens manquent encore, dit-il, d'espaces pour se produire et se faire connaître. Pour l'heure, le chanteur souhaite poursuivre le développement de son spectacle et le présenter dans d'autres villes. Il envisage également de créer, à l'avenir, plusieurs concerts consacrés chacun à un mode particulier de la musique andalouse.

Rédaction Culture

Ahl El Fen en soirée andalouse à la radio El Bahdja

Mercredi soir, la station Radio El Bahdja a proposé une nouvelle soirée artistique dans le cadre de son programme spécial Ramadhan. Le rendez-vous s'est tenu dans la salle Lamine-Bechichi de la radio nationale, à Alger. Pour l'occasion, l'association de musique andalouse Ahl El Fen était invitée à se produire devant le public. Sur scène, une formation d'une vingtaine de musiciens et de chanteurs. L'ensemble est dirigé par la musicienne Nesrine Bourakhla, également présidente de l'association. La soirée a commencé par un prélude instrumental. Plusieurs istikhbars ont été interprétés, notamment au qanûn. Les premières notes ont installé une ambiance calme et élégante, fidèle à la tradition andalouse. L'orchestre a ensuite joué la célèbre chanson algéroise « Ahlan wa sahan ahlan bikoum ». Cette pièce est souvent utilisée pour accueillir le public lors des spectacles. Dans la salle, les applaudissements ont accompagné les premières minutes du concert. Le programme s'est poursuivi avec une séquence consacrée au madih, un genre de poésie chantée dédié à l'éloge du prophète. Les musiciens ont interprété « El Khazna Sghira », un texte du grand poète du melhoun Sidi Lakhdar Benkhoulouf. La pièce, chantée dans le mode Ghrib, est connue dans le patrimoine spirituel algérien. Dans la même atmosphère, l'orchestre a enchaîné avec « Bi djah Ettidjani ». Ce texte soufi s'inspire de la tradition de la confrérie fondée par Ahmed Tidjani. La pièce est interprétée dans le mode Raml El Maya et fait partie des chants de dévotion très présents dans le patrimoine du Maghreb. La séquence s'est poursuivie avec « El Hedja », un texte du poète Abdelaziz El Ouezani. Le chant évoque le pèlerinage à La Mecque. Cette pièce est connue du public et a été reprise par plusieurs grands chanteurs du chaâbi, dont El Hachemi Guerouabi. La première partie du concert s'est terminée par l'interprétation de la formule spirituelle « La ilaha illa Allah ». Dans la salle, le moment était marqué par le calme et l'écoute. La seconde partie de la soirée a ramené le public vers la musique andalouse classique. L'orchestre a interprété l'insiraf « Kif El Amal Allah Blani bil Mahabba ». Cette pièce appartient au genre du muwashshah, une forme importante du patrimoine musical andalou. Puis les musiciens ont joué « Ya asafi 'ala ma mada », un inqilab bien connu du répertoire de la san'a et du gharnati. Chantée dans le mode Jarka, la pièce parle de la nostalgie de l'Andalousie perdue après la chute de Grenade en 1492. Avec ce programme, l'association Ahl El Fen a proposé au public un voyage dans plusieurs expressions de la musique traditionnelle algérienne. Une soirée simple et authentique, entre chant spirituel et grandes pages du patrimoine musical.

Trait d'esprit

“Dans la nature innée des hommes se trouve le penchant vers la tyrannie et l’oppression mutuelle.”

Ibn Khaldoun

Gymnastique

Kaylia Nemour en or à Bakou

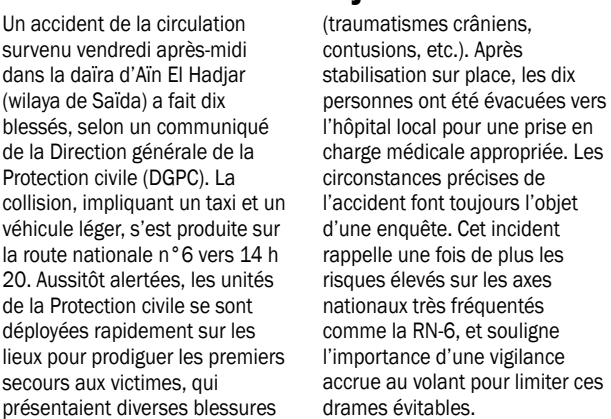


La championne olympique Kaylia Nemour a décroché hier l'or pour l'Algérie à Bakou, remportant le titre aux barres asymétriques lors de la deuxième étape de la Coupe du monde de gymnastique artistique. Avec un score exceptionnel de 15,233 (difficulté 7,0, exécution 8,233), elle a dominé la finale, juste après avoir dominé les qualifications à la poutre hier avec un score de 14,833 et elle vise une deuxième médaille d'or demain.

Ce triomphe fait suite à sa médaille d'argent remportée à Cottbus en février dernier, tandis que la jeune Luna Hammas, 19 ans, du club français d'Héyr, acquiert une précieuse expérience à ses côtés. La compétition se poursuit à Antalya, au Caire, à Osijek et à Doha (du 14 au 18 avril), où Nemour affrontera des stars comme Rhys McClenaghan et Eleftherios Petronias.

Saïda

Dix blessés dans une collision sur la RN-6 à Aïn El Hadjar



Royaume-Uni

Les produits du Sahara occidental ne peuvent plus être étiquetés comme « marocains »



Mok Saib livre un show cosmopolite et survolté



Le concert de Mok Saib (de son vrai nom Mokhtar Saib), star montante de la nouvelle scène algérienne populaire sur les réseaux sociaux, a eu lieu dans la nuit du vendredi 6 mars 2026 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih. Il s'inscrivait dans le programme artistique du mois de Ramadhan de l'Opéra, qui se poursuit jusqu'au 16 mars. La performance, très attendue par un public jeune et nombreux, a misé sur l'improvisation et l'interaction conviviale avec les spectateurs. Mok Saib a créé une connexion forte, les jeunes mélomanes reprenant en chœur ses titres phares. Accompagné de deux guitaristes et d'un batteur, il a revisité ses hits emblématiques comme « Ma femme », « Je m'en fous » et « Qouli li » (Dis-moi), dans un style fusion rock avec guitares saturées. Il a aussi rendu hommage au répertoire algérien avec des reprises notables : « Caravane to Bagdad » de Hamid Baroudi et « Tal Ghyabek ya Ghzali » du regretté Cheb Hasni. Dans une déclaration à l'APS en marge du spectacle, l'artiste a souligné que ses shows sont des moments d'énergie intense où l'improvisation et le contact direct avec le public sont essentiels. Son univers musical mêle racines du raï, instruments traditionnels et influences rock occidentales. Pour sa première à l'Opéra d'Alger, Mok Saib a jugé la scène idéale pour exprimer sa personnalité artistique dynamique et cosmopolite. Une soirée vibrante qui a confirmé le statut de Mok Saib comme figure incontournable de la jeunesse musicale algérienne actuelle !

L'EXPRESS

CONNECTIVITÉ ET SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

L'Algérie renforce sa place dans les grandes infrastructures mondiales de données

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a conclu sa visite de travail en Espagne par un déplacement au siège d'Algérie Télécom Europe à Valence, accompagné de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Royaume d'Espagne, Abdelfetah Daghmoum.

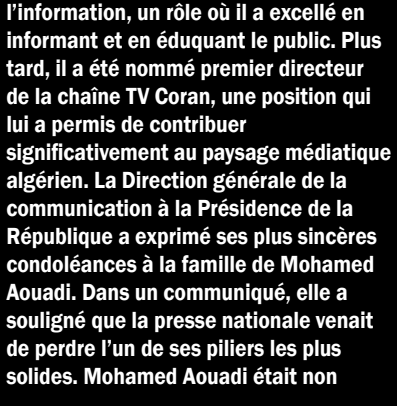


Sur place, le ministre a évalué l'efficacité opérationnelle du système de câble sous-marin en fibre optique ORVAL/ALVAL, qui assure une liaison directe et redondante entre les points d'atterrissage d'Oran et d'Alger et le hub européen de Valence. Cette infrastructure, pilier de la souveraineté numérique nationale, transporte déjà des volumes massifs de données transcontinentales. À cette occasion, Zerrouki a formulé une série de directives techniques précises destinées à optimiser les performances de cette artère stratégique, à en accroître la résilience et à l'aligner sur les standards les plus avancés du secteur, dans un contexte d'évolutions rapides des technologies télécoms (5G, IA, cloud souverain...). Parallèlement, le ministre a annoncé une nouvelle phase ambitieuse pour Algérie Télécom Europe consistant à renforcer son positionnement actif sur le marché européen, en développant l'export de services et en consolidant la présence algérienne dans les grands réseaux internationaux de connectivité.

Cette orientation s'inscrit dans une vision nationale plus large. Il s'agit de faire de l'Algérie un hub numérique régional incontournable, reliant l'Europe, l'Afrique et le monde arabe, tout en diversifiant les routes Internet pour plus de souveraineté et de compétitivité. Un signal fort, surtout alors que des projets comme Medusa (dont le ministre suit l'avancement à Barcelone) viennent compléter cet écosystème et accélérer l'intégration de l'Algérie dans l'économie numérique mondiale.

B. B.

La Direction de la communication de la Présidence rend hommage à feu Mohamed Aouadi



Mohamed Aouadi, le journaliste et ancien directeur de la chaîne TV Coran, s'est éteint jeudi dernier, marquant la fin d'une ère pour la télévision algérienne. La nouvelle de son décès a été confirmée par l'Établissement public de la Télévision algérienne (EPTV), où il a laissé une empreinte indélébile. Au cours de sa riche carrière au sein de l'EPTV, Mohamed Aouadi a occupé plusieurs postes de responsabilité, démontrant son talent et son dévouement à chaque étape. Il a notamment été le directeur de

l'information, un rôle où il a excellé en informant et en éduquant le public. Plus tard, il a été nommé premier directeur de la chaîne TV Coran, une position qui lui a permis de contribuer significativement au paysage médiatique algérien. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a exprimé ses plus sincères condoléances à la famille de Mohamed Aouadi. Dans un communiqué, elle a souligné que la presse nationale venait de perdre l'un de ses piliers les plus solides. Mohamed Aouadi était non

seulement un formateur exceptionnel, ayant nourri des centaines de journalistes au sein de l'EPTV, mais aussi un homme reconnu pour ses qualités morales élevées et son grand professionnalisme. Il a été décrit comme l'un des plus grands reporters et l'un des directeurs de l'information les plus brillants que la télévision algérienne ait jamais connus. Ses contributions ont été cruciales dans le développement et la promotion de la télévision en Algérie, et son influence se fera sentir pour de nombreuses années à venir.